

TRIGANO

Rapport financier 2016

Sommaire

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 JANVIER 2017

Activité commerciale	2
Adaptation de l'organisation et de l'outil de production	5
Comptes consolidés	5
Perspectives et stratégie	5
Gestion des risques	6
Activité de la société mère	6
Composition du capital au 31 août 2016	7
Rapport spécial sur les plans de souscription d'actions	7
Activité boursière	8
Obligation de transparence des entreprises en matière sociale, sociétale et environnementale	8
Rémunération et fonctions des mandataires sociaux	8
Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs	11
Annexe : Obligation de transparence des entreprises en matière sociale, sociétale et environnementale	14

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Rapport du Conseil de Surveillance	25
Rapport du Président du Conseil de Surveillance	26
Rapport des commissaires aux comptes	31

COMPTES CONSOLIDÉS

Compte de résultat consolidé	33
Etat du résultat global consolidé	33
Bilan consolidé	34
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	35
Tableau des flux de trésorerie consolidés	36
Annexe aux comptes consolidés	37
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	61
Renseignements juridiques des sociétés françaises consolidées	62

COMPTES SOCIAUX

Bilan	63
Compte de résultat	65
Annexe aux comptes sociaux	67
Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices	77
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	78
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	79
Déclaration établie en application de l'article 222-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers	80

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JANVIER 2017

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale	81
--	----

NB : Des informations complémentaires relatives au profil de la société sont disponibles dans le rapport annuel 2015. Elles seront mises à jour à l'occasion de la publication du rapport annuel 2016 le 9 janvier 2017.

Rapport de Gestion du Directoire

L'exercice 2015/2016 a été marqué par le succès de l'intégration de la société Luano Camp et par la poursuite d'un ambitieux programme d'investissements (28,6 M€ réalisés sur l'exercice).

Grâce à ces investissements destinés à augmenter ses capacités de production, votre Société a pu bénéficier à plein de la forte croissance du marché européen du camping-car en 2015/2016 et gagner des parts de marché dans la plupart des pays. Son chiffre d'affaires s'est établi à 1 317,1 M€, en croissance de 22,5% par rapport à l'exercice précédent (+18,7% à périmètre constant).

Le bénéfice opérationnel courant a progressé de 56,1% pour atteindre 100,1 M€ et représente 7,6% du chiffre d'affaires (6,0% en 2014/2015).

Le bénéfice net s'est établi à 89,7 M€ contre 59,5 M€ en 2014/2015 et représente 4,68 € par action.

Grâce à ces résultats, votre société a renforcé à nouveau sa structure financière et aborde l'exercice 2016/2017 avec une situation de trésorerie nette positive de 58,2 M€ et des capitaux propres part du groupe portés à 489,7 M€.

Activité commerciale

L'activité véhicules de loisirs (+25,9%) a connu une nouvelle année de forte croissance. La bonne dynamique du marché européen a validé la pertinence des politiques menées par votre Société pour mieux servir les différents marchés dans un contexte de sortie de crise. En revanche, l'activité équipement des loisirs (+2,7%), affectée par des conditions climatiques défavorables au cœur de la saison et par une dépendance à l'évolution des marchés français, n'a que faiblement progressé.

Les ventes réalisées dans l'Union européenne se sont élevées à 1 248,3 M€ et représentent 94,8% du chiffre d'affaires consolidé (94,6% en 2015). La répartition des ventes par pays est la suivante :

Marché	2016	2015	Evolution	Evolution à périmètre constant	Part dans le CA consolidé % 2015/2016	Part dans le CA consolidé % 2014/2015
France	555,0	478,5	16,0%	14,9%	42,1%	44,5%
Allemagne	213,8	154,4	38,4%	25,8%	16,2%	14,4%
Royaume-Uni	165,0	143,7	14,9%	12,7%	12,5%	13,4%
Italie	97,3	72,8	33,6%	25,8%	7,4%	6,8%
Belgique	80,2	71,6	12,0%	9,6%	6,1%	6,7%
Espagne	53,4	37,2	43,3%	39,2%	4,1%	3,5%
Norvège	34,8	28,9	20,3%	18,6%	2,6%	2,7%
Suède	32,4	19,2	68,9%	58,5%	2,5%	1,8%
Pays Bas	23,1	18,1	27,6%	27,5%	1,8%	1,7%
Autres	62,1	51,2	21,5%	20,2%	4,7%	4,8%
Total	1 317,1	1 075,6	22,5%	18,7%	100,0%	100,0%

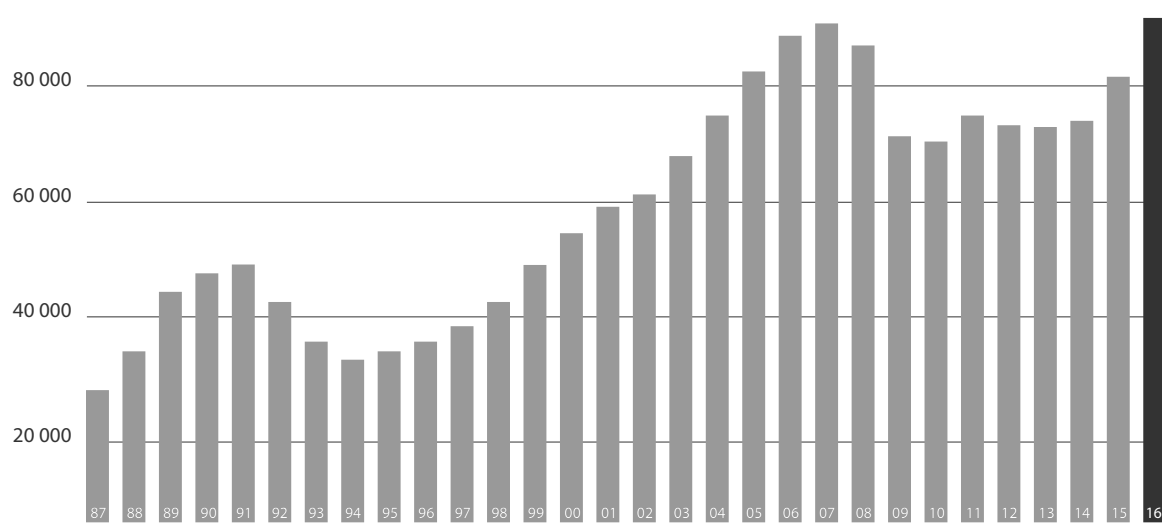
Véhicules de loisirs

L'activité véhicules de loisirs affiche une progression de chiffre d'affaires dans chacun de ses segments de marché :

en millions d'euros	2016	2015	Evolution	Evolution à périmètre constant
Camping-cars	947,8	742,9	27,6%	22,2%
Caravanes	53,6	45,0	19,2%	19,2%
Résidences mobiles	33,3	21,9	52,2%	52,2%
Sous total Véhicules	1 034,7	809,8	27,8%	22,9%
Accessoires pour VDL	102,9	92,1	11,7%	11,7%
Autres	13,8	12,3	11,4%	11,4%
Total VDL	1 151,4	914,2	25,9%	21,6%

Camping-cars

Dynamisées par la forte croissance du marché allemand, les immatriculations européennes de camping-cars ont progressé de 15,0% cette année. Le marché a dépassé de 2,4% le précédent point haut atteint en 2007 :



Si de nombreux pays comme l'Allemagne, le Royaume Uni, la Belgique, la Suède ou encore la Suisse sont à leur plus haut niveau historique, la France, l'Italie et l'Espagne ne sont pas encore complètement sorties de la crise.

La progression a cependant été quasi générale en 2015/2016 :

Immatriculations	Saison 2016	Saison 2015	Evolution
Allemagne	33 952	28 094	+20,9%
France	19 021	17 289	+10,0%
Royaume-Uni	11 668	10 462	+11,5%
Suède	5 186	4 085	+27,0%
Italie	4 173	3 773	+10,6%
Suisse	3 824	3 570	+7,1%
Belgique	3 762	3 280	+14,7%
Norvège	2 883	2 730	+5,6%
Espagne	2 519	1 752	+43,8%
Pays-Bas	1 422	1 258	+13,0%
Finlande	1 194	1 070	+11,6%
Autriche	1 131	1 288	-12,2%
Autres pays	2 219	2 099	+5,7%
Europe	92 954	80 750	+15,1%

source ECF (includ des estimations)

Avec une croissance de ses ventes de 27,6% (+22,2% à périmètre constant), Trigano a de nouveau largement surperformé le marché européen du camping-car en 2015/2016. Votre Société a gagné des parts de marché dans la plupart des pays, ses ventes en volume ayant augmenté de 28,0% (21,1% à périmètre constant). Trigano a commercialisé 24 269 camping-cars sur l'exercice (18 953 en 2014/2015).

Caravanes

Tirées par les bons niveaux de croissance des marchés allemand et néerlandais, les immatriculations de caravanes en Europe ont progressé à nouveau cette année :

Immatriculations	Saison 2016	Saison 2015	Evolution
Royaume-Uni	22 600	22 824	-1,0%
Allemagne	20 050	18 504	+8,4%
France	7 899	7 835	+0,8%
Pays-Bas	6 195	5 763	+7,5%
Suède	3 563	3 337	+6,8%
Norvège	2 589	2 614	-1,0%
Danemark	2 450	2 264	+8,2%
Suisse	1 571	1 801	-12,8%
Espagne	1 700	1 435	+18,5%
Autres pays	5 264	5 070	+3,8%
Total Europe	73 881	71 447	+3,4%

source ECF (inclut des estimations)

Suite à la restructuration de l'activité caravanes de son site de Tournon-sur-Rhône, votre Société a amélioré sa compétitivité et regagné des parts de marché en particulier en France, Allemagne et Pays Bas. Les ventes de caravanes rigides ont progressé de 19,9% sur l'exercice, tandis que celles de caravanes pliantes sont stables (+0,1%).

Au total, votre Société a commercialisé 5 819 caravanes en 2015/2016 (+14,0%).

Résidences mobiles

Les livraisons de résidences mobiles ont bénéficié de la reprise de l'investissement des gestionnaires de terrains de camping en France ainsi que d'un bon développement des ventes à l'export. La progression de l'activité a été rendue possible grâce à la montée en puissance de l'usine de Peñíscola (Espagne). Votre Société a commercialisé 2 052 résidences mobiles au cours de l'exercice (1 463 en 2014/2015).

Accessoires pour véhicules de loisirs et pièces détachées

Les ventes d'accessoires pour véhicules de loisirs ont bénéficié du bon niveau de la demande en Allemagne, en France et aux Pays-Bas. Les livraisons de pièces détachées sont également restées sur une bonne dynamique.

Activités de services

Grâce à une bonne croissance de l'activité en Allemagne, le chiffre d'affaires de location de camping-cars affiche une progression de 16,9%. Par ailleurs, après une année difficile, la commercialisation de séjours en résidences mobiles (+6,5%) a retrouvé un niveau de chiffre d'affaires proche de celui de 2013/2014.

Équipement des loisirs

Les ventes d'équipements des loisirs ont connu des évolutions contrastées :

en millions d'euros	2016	2015	Evolution
Remorques	112,0	106,4	5,2%
Matériel de camping	16,1	15,5	3,9%
Équipement de jardin	37,5	39,3	-4,7%
Autres	0,2	0,2	-
Total EDL	165,8	161,4	2,7%

Remorques

La bonne progression des ventes en Pologne, en Espagne, en Suède et en Norvège a permis à votre Société de compenser les effets de l'atonie persistante du marché français et d'enregistrer une croissance de ses ventes de 5,1% en volume.

Votre Société a gagné des parts de marché sur chacun des segments où elle est présente : les remorques techniques ont progressé de 14,3%, les porte-bateaux de 3,6% et les bagagères de 4,3%. Au total, plus de 142 000 remorques ont été vendues sur l'exercice.

Équipement du jardin et Matériel de camping

Les activités équipement de jardin et matériel de camping ont été affectées par des conditions climatiques défavorables au cœur de la saison.

Adaptation de l'organisation et de l'outil de production

Au cours de l'exercice, votre Société a accéléré l'adaptation de son outil industriel pour faire face à la croissance des marchés et permettre durablement des gains de parts de marché en Europe.

Les projets mis en œuvre au cours de l'exercice écoulé ont porté principalement sur :

- la construction d'une extension de 5 400m² à Grimsby (Royaume Uni) pour un montant de 6,8 M€ ;
- l'acquisition d'un bâtiment à Seclin (France) pour y transférer en décembre 2016, après réalisation de travaux, l'activité de menuiserie industrielle exercée localement pour un montant de 4,1 M€.

Au global, les investissements immobiliers engagés pendant l'exercice se sont élevés à 12,1 M€.

Sur l'exercice 2016/2017, de nombreux projets sont en cours dont :

- la construction d'une nouvelle usine pour la fabrication des camping-cars Notin à Panissières (France) ;
- la construction d'une extension du site de Périgord VDL à Brantôme (France) ;
- une nouvelle extension du site de Montone (Italie) ;
- un redimensionnement majeur du site de Peñiscola (Espagne) par construction d'un nouveau bâtiment et acquisition d'un site destiné à abriter les activités de menuiserie;

L'investissement immobilier global devrait être de l'ordre de 20 M€.

Comptes consolidés

Les résultats de l'exercice ont bénéficié de la progression de l'activité, du maintien d'un bon niveau de productivité en dépit de la nécessité d'intégrer et de former des effectifs de production supplémentaires et des efforts de maîtrise des coûts.

Le bénéfice opérationnel courant a ainsi progressé de 56,1% pour atteindre 100,1 M€ et représente 7,6% du chiffre d'affaires (6,0% en 2014/2015).

La diminution du recours au crédit en cours de saison a permis une réduction des charges financières de 0,4 M€. La forte dépréciation de la Livre Sterling après le Brexit a conduit, du fait de la politique de couverture de change de votre Société, à enregistrer une amélioration du résultat de change de 6,2 M€. La progression des résultats de la société Luano Camp au-delà des estimations du business plan initial a conduit à réévaluer la dette d'acquisition pour 6,3 M€. Conformément à IAS 39, ce montant a été comptabilisé en charges financières. Au total, le résultat financier (-3,4 M€) s'est inscrit en légère amélioration par rapport à l'année précédente (+0,3 M€).

La réalisation d'une intégration fiscale entre les filiales de Trigano en Italie, permise par la nouvelle loi fiscale italienne, a conduit à constater une créance d'impôt différé de 17,2 M€ correspondant au solde des pertes reportables fiscalement dont bénéficie la société SEA. La charge d'impôt de l'exercice a ainsi été réduite à 11,9 M€.

Compte tenu de la contribution positive des sociétés mises en équivalence (5,6 M€), le bénéfice net de l'exercice a atteint 89,7 M€.

La marge brute d'autofinancement s'est établie à 113,7 M€, soit une progression de 48,8% par rapport à 2014/2015. Elle a permis de financer des investissements pour 28,6 M€, de payer le dividende de 13,4 M€ et de renforcer la structure financière malgré l'augmentation du besoin en fonds de roulement liée à la progression de l'activité.

Trigano aborde l'exercice 2016/2017 avec une situation nette consolidée portée à 490 M€ et une position de trésorerie nette positive de 58,2 M€.

Perspectives et stratégie

Les éléments observés en 2014/2015 indiquant la reprise de la croissance du marché des véhicules de loisirs se sont confirmés vigoureusement en 2015/2016 et durant les premiers mois de l'exercice en cours. L'ensemble du marché européen où opère Trigano est concerné même si l'on constate une disparité dans les taux de croissance.

Le besoin de loisirs est toujours aussi fort, mais l'offre reste toujours aussi limitée. Contrairement aux « vacances », les loisirs ne sont pas facilement délocalisables sans augmentation notable des dépenses. A quelques exceptions près, les loisirs restent donc généralement pratiqués à proximité du lieu de résidence. Les véhicules de loisirs permettent un élargissement de ce périmètre restreint.

Trigano est persuadé que cette reprise est durable, portée qu'elle est par une démographie qui sera durablement favorable et par des fondamentaux inoxydables : la liberté, l'économie et l'écologie. Partir quand on veut, sans besoin de réserver, prendre plus de loisirs en ne dépensant pas plus qu'à la maison et participer à la préservation de la planète en maîtrisant sa consommation d'énergie et d'eau : voilà un programme de nature à séduire chaque année de plus en plus d'européens. Le camping-car répond efficacement à cette demande et après une période d'auto-limitation psychologique, ses pratiquants ont entrepris de combler le retard accumulé dans leur consommation.

Caravanes et mobil-homes ne sont pas en reste et on assiste là aussi à une reprise vigoureuse.

Le marché de la remorque est, lui aussi, durablement porteur.

Trigano entend bénéficier de cette situation et mettre tout en œuvre pour répondre à la demande tout en continuant à gagner des parts de marché.

Le programme d'investissement initié en 2014/2015 commence à apporter les capacités de production permettant de répondre à une demande accrue. Parallèlement, des moyens importants seront consacrés à des investissements permettant d'améliorer la productivité et les conditions de travail dans l'ensemble des usines.

Sur le plan commercial, le portefeuille de marques de véhicules de loisirs va progressivement être exploité de façon plus rationnelle en complétant peu à peu le maillage insuffisant du réseau de distribution sur le territoire européen. Cette action devrait être génératrice de gains de parts de marché.

Le renforcement des structures décentralisées de Trigano sur l'ensemble du territoire européen rendu possible par l'augmentation des volumes de production et des ventes permettra une professionnalisation accrue du corps social de l'entreprise caractérisé par un multiculturalisme unique dans ses métiers.

Dotée d'une structure financière solide et donc de capacités financières importantes, Trigano cherchera à mettre en œuvre rapidement des opérations de croissance externe significatives à la fois dans le domaine des véhicules de loisirs et de la remorque.

Gestion des risques

Organisation

La gestion des risques est intégrée à la gestion opérationnelle de Trigano avec une approche pragmatique répondant à la diversité des risques potentiels. Certains risques sont traités au niveau de la Direction Générale (risques pays, environnementaux, financiers, juridiques et pénaux, ainsi que tout risque susceptible de porter atteinte aux fondements de l'activité de la société), d'autres sont appréhendés à la fois au niveau de la Direction Générale et au niveau local (risques industriels, risques fournisseurs et clients).

Les business units disposent à ce titre d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des plans d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques. Les risques globaux du ressort de la Direction Générale sont revus régulièrement et des mesures sont prises pour en atténuer les conséquences éventuelles. Plusieurs procédures formalisées ont été mises en œuvre pour uniformiser au sein des business units les diligences à entreprendre.

La politique générale d'assurance de Trigano repose sur le principe de couverture des risques opérationnels pouvant avoir des conséquences significatives pour l'entreprise, les risques statistiques n'étant pas assurés.

Des programmes internationaux d'assurance centralisés au niveau du groupe permettent d'avoir des niveaux de garantie homogènes et d'éviter d'éventuelles insuffisances de couverture.

L'analyse des principaux risques et les couvertures d'assurances font l'objet de chapitres du Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi conformément à l'Article L. 255-37 du Code de commerce.

Politique d'assurance

Trigano dispose de contrats d'assurance auprès de compagnies d'assurance notoirement solvables. La police dommages aux biens et pertes d'exploitation, a été reconduite au 31 août 2016 auprès de FM GLOBAL qui assure la totalité du programme à l'exception de l'Italie. Les capitaux assurés au 31 août 2016 sont de 753 M€ avec une limite contractuelle d'indemnisation de 100 M€ par sinistre et une sous-limite de 10 M€ en biens sur parc, portée à 20 M€ pour les sites de Tournon-sur-Rhône (France) et Sprendlingen (Allemagne).

Les business units italiennes bénéficient d'un programme spécifique auprès de l'assureur australien QBE. Les capitaux assurés au 31 août 2016 sont de 204 M€ et la limite contractuelle d'indemnisation est de 30 M€ par sinistre.

Sinistres

Aucun sinistre majeur n'est survenu pendant l'exercice 2015/2016.

Le sinistre d'origine criminelle du 8 août 2014 à Sprendlingen (Allemagne) a été indemnisé à hauteur de 4,2 M€. Le solde de 1,1 M€ sera versé par les assureurs après justification de la reconstruction du bâtiment (prévu courant 2017).

Activité de la société mère

Animation des filiales

Au cours de l'exercice, votre Société a poursuivi ses activités d'animation de ses filiales. Ses principales actions ont concerné :

- la définition d'une stratégie de croissance des capacités de production et l'établissement des programmes d'investissements nécessaires pour atteindre les objectifs ;
- la coordination de la stratégie commerciale pour l'activité véhicules de loisirs en Allemagne, en France, en Belgique, en Italie et en Espagne;
- la réévaluation de la stratégie d'approvisionnement en châssis automobiles de chacune des entités et le pilotage des achats des autres composants stratégiques ;
- la négociation de conditions de fournitures améliorées et l'animation des «Comités Achats» ;
- la recherche de programmes d'amélioration industrielle ;
- la mise en place de politiques de prévention des risques et le suivi des plans d'actions ;
- l'assistance à la définition des lignes de crédit clients dans le cadre des «Comités de Crédit» ;
- la mise à disposition et l'enrichissement d'une base de données d'informations financières et commerciales ;
- la mise en place et le suivi de politiques de gestion des risques de change et matières premières adaptées à chaque entité ;
- la négociation des contrats d'assurance et en particulier des contrats d'assurance dommages aux biens et pertes d'exploitation ;
- la réalisation de benchmarks produits ;
- la conception et le développement de sites internet B2C pour certaines filiales.

Comptes sociaux

Le bénéfice net de l'exercice s'est établi à 16,1 M€ contre 5,9 M€ en 2014/2015 :

Le résultat courant avant impôt a progressé de 12,0 M€. Cette évolution provient principalement des éléments suivants :

- la perception de dividendes (13,3 M€) en augmentation de 1,0 M€ par rapport à l'exercice précédent ;
- la réduction de 7,9 M€ des charges relatives à la gestion des participations (dépréciation de titres et créances, abandons de créances...) ;
- la progression des produits liés aux activités des filiales (+3,4 M€)

Compte tenu d'une charge d'impôt sur les sociétés de 3,8 M€ (1,9 M€ en 2014/2015), le bénéfice net a progressé de 10,2 M€.

Ce résultat a permis de consolider les capitaux propres qui atteignaient 212,5 M€ au 31 août 2016 (compte tenu du dividende de 13,3 M€ versé au titre de l'exercice 2014/2015).

Du fait de la forte diminution des besoins de financement des filiales, la société affichait une situation de trésorerie nette positive de 44,5 M€ au 31 août 2016 (en hausse de 34,1 M€ par rapport au 31 août 2015).

Prises de participations

Votre Société a créé au cours de l'exercice en Serbie la société Trigano Prikolice, au capital de 1 RSD, dans le but de reprendre l'activité de l'un de ses sous-traitants de composants de remorques.

Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes.

Conséquences environnementales de l'activité sociale

Les dispositions légales font obligation à Trigano de donner des informations relatives aux conséquences de son activité sur l'environnement. La société Trigano (holding) n'a pas une activité ayant des conséquences notables sur l'environnement et n'est donc pas concernée par cette obligation.

Détail des dettes fournisseurs par date d'échéance

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, votre Société vous communique la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice :

- de 1 à 30 jours avant échéance : 386 k€ au 31/08/2016 (235 k€ au 31/08/2015) ;
- de 31 à 60 jours avant échéance : 61 k€ au 31/08/2016 (70 k€ au 31/08/2015) ;
- au-delà de 61 jours : néant au 31/08/2016 et au 31/08/2015.

Composition du capital au 31 août 2016

	Répartition des actions en %		Répartition des droits de vote en %	
	31/08/16	31/08/15	31/08/16	31/08/15
François Feuillet	57,8	57,8	73,6	73,5
Trigano (autocontrôle)	0,8	0,8	-	-
Salariés	0,0	0,0	0,1	0,1
Autres	41,4	41,4	26,3	26,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Au cours de l'exercice, les franchissements de seuils suivants ont été déclarés :

Le 20 mai 2016, le concert composé des sociétés SMA Gestion1, SMA BTP et SMA Vie BTP a déclaré avoir franchi en baisse, le seuil de 5% du capital de la société.

Aucune opération sur le titre Trigano n'a été déclarée par les dirigeants et les membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice

Rapport spécial sur les plans de souscription d'actions

Votre Conseil vous informe qu'il n'existe aucun plan de souscription d'actions en vigueur au 31 août 2016.

Activité boursière

Durant l'exercice, les volumes de transactions sur le titre de votre Société ont été les suivants :

	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Volume de transactions en nombre de titres
09/15	42,78	35,22	361 353
10/15	41,97	45,80	334 921
11/15	55,00	41,66	375 064
12/15	57,50	52,49	423 369
01/16	61,97	54,90	561 023
02/16	59,98	48,00	335 344
03/16	59,70	50,66	371 476
04/16	57,77	50,71	306 646
05/16	54,62	50,10	229 042
06/16	54,06	41,50	434 037
07/16	53,05	48,51	227 360
08/16	53,40	49,30	196 330

Les opérations d'achat et de vente de titres réalisées dans le cadre du contrat de liquidité pour le compte de votre Société ont été les suivantes :

	Achats en milliers d'euros	Ventes en milliers d'euros	Solde mensuel des transactions en nombre de titres
09/15	530	474	1454
10/15	442	494	(1200)
11/15	472	554	(1453)
12/15	484	495	(62)
01/16	986	910	1400
02/16	756	824	(1405)
03/16	859	896	(523)
04/16	349	643	3024
05/16	496	669	(3241)
06/16	657	714	(1372)
07/16	499	408	1781
08/16	593	524	1434

L'Assemblée Générale du 6 janvier 2015 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des rachats de titres de la société dans la limite de 1.900.000 actions (9,83% du capital social). Dans le cadre de ce programme, la société a racheté au cours de l'exercice 13 970 actions Trigano (0,07% du capital social).

L'Assemblée Générale du 5 janvier 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des rachats de titres de la société dans la limite de 1.900.000 actions (9,83% du capital social). Dans le cadre de ce programme, la société n'a racheté aucune action Trigano au cours de l'exercice (hors opérations dans le cadre du contrat de liquidité).

L'Assemblée Générale du 26 juillet 2016 a transféré cette autorisation au Directoire. Dans le cadre de ce programme, la société n'a pas racheté d'action Trigano au cours de l'exercice.

Obligation de transparence des entreprises en matière sociale, sociétale et environnementale

Conformément à la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite «Grenelle 2», votre Société est soumise à l'obligation d'inclure dans son rapport de gestion des informations à caractère social, sociétal et environnemental.

Les informations, telles que prévues par le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012, sont annexées au présent rapport, ainsi que l'attestation de RSE France (Apave), organisme tiers indépendant.

Rémunération et fonctions des mandataires sociaux

Rémunération des administrateurs

Votre Directoire vous rappelle que suite à la décision de l'Assemblée Générale du 26 juillet 2016, les administrateurs de votre Société ont cessé leurs fonctions le 31 août dernier. Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire n'ont bénéficié d'aucune rémunération sur l'exercice au titre de leur mandat puisque leurs fonctions ont débuté le 1^{er} septembre 2016.

Les montants des rémunérations versés à ses administrateurs par Trigano et les sociétés contrôlées au cours de l'exercice ont été les suivants :

M. Feuillet François PDG	Montants dus et versés au titre de l'exercice	Dont montants dus et versés par la société mère	Montants dus et versés au titre de l'exercice précédent
Rémunération fixe	429 000	320 000	383 000
Rémunération variable	-	-	-
Jetons de présence	233 470	15 000	199 573
Avantages en nature	7 122	7 122	7 122
TOTAL	669 592	342 122	589 695

Mme Feuillet Marie-Hélène DG Délégué	Montants dus et versés au titre de l'exercice	Dont montants dus et versés par la société mère	Montants dus et versés au titre de l'exercice précédent
Rémunération fixe	209 400	179 400	209 400
Rémunération variable	-	-	-
Jetons de présence	104 570	15 000	91 176
Avantages en nature	2 520	2 520	2 520
TOTAL	316 490	196 920	303 096

M. Freiche Michel DG Délégué	Montants dus et versés au titre de l'exercice	Dont montants dus et versés par la société mère	Montants dus et versés au titre de l'exercice précédent
Rémunération fixe	304 700	304 700	281 544
Rémunération variable	71 500	71 500	63 500
Jetons de présence	61 620	15 000	56 228
Avantages en nature	6 100	6 100	6 100
TOTAL	443 920	397 300	407 372

M. Baleyrier François Administrateur	Montants dus et versés au titre de l'exercice	Dont montants dus et versés par la société mère	Montants dus et versés au titre de l'exercice précédent
Jetons de présence	26 000	20 000	25 000
TOTAL	26 000	20 000	25 000

M. Ducroux Jean Administrateur	Montants dus et versés au titre de l'exercice	Dont montants dus et versés par la société mère	Montants dus et versés au titre de l'exercice précédent
Jetons de présence	20 000	20 000	19 000
TOTAL	20 000	20 000	19 000

M. Roucart Michel Administrateur	Montants dus et versés au titre de l'exercice	Dont montants dus et versés par la société mère	Montants dus et versés au titre de l'exercice précédent
Jetons de présence	20 000	20 000	19 000
TOTAL	20 000	20 000	19 000

M. Carissimo Guido Administrateur	Montants dus et versés au titre de l'exercice	Dont montants dus et versés par la société mère	Montants dus et versés au titre de l'exercice précédent
Jetons de présence	20 000	20 000	19 000
TOTAL	20 000	20 000	19 000

Mme Cavalier-Feuillet Alice Administrateur	Montants dus et versés au titre de l'exercice	Dont montants dus et versés par la société mère	Montants dus et versés au titre de l'exercice précédent
Jetons de présence	15 000	15 000	14 000
TOTAL	15 000	15 000	14 000

L'assemblée Générale du 26 juillet 2016 a voté le paiement aux administrateurs de jetons de présence pour un montant total de 180 000 euros. Ces rémunérations seront versées au cours de l'exercice 2016/2017.

Les Dirigeants de Trigano ne bénéficient d'aucun programme d'option de souscription, d'achat d'actions ou d'actions de performance. Par ailleurs, Madame Marie-Hélène Feuillet et Monsieur François Feuillet ne bénéficient d'aucun plan de retraite spécifique ; aucune indemnité contractuelle n'est prévue en leur faveur en cas de départ de l'entreprise pour quelque cause que ce soit.

Liste des mandats et fonctions exercés durant l'exercice par les administrateurs

(Article L. 225-102-1 du Code de commerce)

M. BALEYDIER François			Administrateur
Mandats Trigano et filiales	Forme Juridique	Qualité	
AUTOSTAR	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance	
LOISIRS FINANCE	S.A. à Directoire et Conseil de surveillance	Représentant permanent de Trigano, membre du Conseil de Surveillance	
TRIGANO	S.A. cotée	Administrateur, membre du Comité d'audit, membre du Comité des rémunérations et des nominations	
TRIGANO JARDIN	S.A.S.U.	Président du Comité de Surveillance	
TRIGANO MDC	S.A.S.U.	Membre du Comité de Surveillance	

M. CARISSIMO Guido			Administrateur
Mandats Trigano et filiales	Forme Juridique	Qualité	
TRIGANO	S.A. cotée	Administrateur et membre du Comité des rémunérations et des nominations	
Autres mandats	Forme Juridique	Qualité	
200kW	S.r.L.	Président et Administrateur	
AGRIPRODUCT GAMMA	Ltd (Private Limited Company)	Administrateur	
CAR AFFINITY	S.r.L.	Administrateur	
COLTIBUONO HOLDING	S.r.L.	Président et Administrateur	
R2K	S.r.L.	Administrateur	
BOTTEGA MANIFATTURIERA BORSE	S.p.A.	Président et Administrateur	
SOCIETA AGRICOLA PERSETO	S.r.L.	Président et Administrateur	
VELA IMPRESE	S.r.L.	Président et Administrateur	

Mme CAVALIER-FEUILLET Alice			Administrateur
Mandats Trigano et filiales	Forme Juridique	Qualité	
TRIGANO	S.A. cotée	Administrateur	
HOMEFIRST	Ltd - Private limited company	Director	

M. DUCROUX Jean			Administrateur
Mandats Trigano et filiales	Forme Juridique	Qualité	
TRIGANO	S.A. cotée	Administrateur, Président du Comité des rémunérations et des nominations, membre du Comité d'audit	
Autres mandats	Forme Juridique	Qualité	
ARYON	S.A.S.	Président	
COGNAC FERRAND	S.A.S.	Administrateur	
DIONYS	S.P.R.L. Belgique	Gérant	

M. FEUILLET François		Administrateur - Président Directeur Général	
Mandats Trigano et filiales	Forme Juridique	Qualité	
ARCA CAMPER S.p.A.	S.p.A.	Président du Conseil d'Administration	
ATELIER TRIGANO	S.A.R.L.	Gérant	
AUTOSTAR	S.A.S.	Président	
AUTO-SLEEPERS INVESTMENTS Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
AUTO-TRAIL V.R. Limited	Ltd (Private Limited Company)	Chairman of the Board of Directors	
BENIMAR-OCARSA S.A.	S.A. de droit espagnol	Président du Conseil d'Administration et Administrateur délégué	
BRUAND DEVELOPPEMENT	S.A.S.	Président	
C.M.C. FRANCE	Société Civile	Gérant	
CAMPING PROFI GmbH	GmbH	Geschäftsführer / Gérant	
CARAVANES LA MANCELLE	S.A.R.L.	Gérant	
CLAIRVAL	S.A.S.U.	Président	
C.V.C.	S.R.L.	Président du Conseil d'Administration	
DELWYN ENTERPRISES Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
DEUTSCHE REISEMOBIL VERMIETUNGS GmbH	GmbH	Geschäftsführer / Gérant	
E.T. RIDDIOUGH (SALES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
ECIM	S.A.S.U.	Président	
EURO ACCESSOIRES	S.A.S.U.	Président	
EUROP' HOLIDAYS	S.A.R.L.	Gérant	
GAUPEN-HENGER A.S.	A.S. (Limited Company)	Chairman of the Board	
GAUPEN-HENGER EIENDOM A.S.	A.S. (Limited Company)	Director	
GROVE PRODUCTS (CARAVAN ACCESSORIES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
LE HALL DU CAMPING-CAR	S.A.S.U.	Président	
LIDER	S.A.S.U.	Président	
LOISIRS FINANCE	S.A. à Directoire et Conseil de surveillance	Membre du Directoire	
LUANO CAMP S.r.l.	S.A.R.L. de droit italien	Président du Conseil d'Administration	
MAÎTRE EQUIPEMENT	S.A.S.U.	Président	
MECADIS	S.A.R.L.	Gérant	
MECANOREM	S.A.R.L.	Gérant	
MEDITERRANEO VDL	S.A.R.L. de droit espagnol	Administrateur solidaire	
MISTERCAMP	S.A.S.U.	Président	
NOTIN	S.A.S.U.	Président	
OCS RECREATIE GROOTHANDEL B.V.	B.V.	Directeur	
PERIGORD VEHICULES DE LOISIRS	S.A.S.U.	Président	
PLSA	S.A.S.U.	Président	
POLYTEX	S.A.R.L. de droit tunisien	Gérant	
RIVIERA FRANCE	S.A.R.L.	Gérant	
RULQUIN	S.A.	Président du Conseil d'Administration	
S.E.A. SOCIETA EUROPA AUTOCARAVAN S.p.A.	S.p.A.	Président du Conseil d'Administration	
SORELPOL	Sp.z.o.o.	Prezes Zarzadu / Gérant	
TECHWOOD	S.A.R.L.	Gérant	
TRIGANO	S.A. cotée	Président-Directeur Général	
TRIGANO DEUTSCHLAND VERWALTUNGS GmbH	GmbH	Geschäftsführer / Gérant	
TRIGANO GmbH	GmbH	Geschäftsführer / Gérant	
TRIGANO JARDIN	S.A.S.U.	Membre du Comité de Surveillance	
TRIGANO MDC	S.A.S.U.	Président du Comité de Surveillance	
TRIGANO PRIKOLICE	D.O.O.	Directeur	
TRIGANO REMORQUES	S.A.S.U.	Président	
TRIGANO SERVICE	S.A.R.L.	Gérant	
TRIGANO S.p.A.	S.p.A.	Président du Conseil d'Administration	
TRIGANO VAN S.r.l.	S.A.R.L. de droit italien	Président du Conseil d'Administration	
TRIGANO VDL	S.A.S.U.	Président	
TROIS SOLEILS	S.A.R.L.	Gérant	
Autres mandats	Forme Juridique	Qualité	
ADB VIN	S.A.S.	Président du Conseil de Surveillance	
BANQUE CIC OUEST	S.A.	Administrateur	
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE FRANCOIS FEUILLET	G.F.A.	Gérant	
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DOMAINE FRANCOIS FEUILLET	G.F.A.	Gérant	
S.C.I. LILI ONE	S.C.I.	Gérant	
S.C.I. SEV ONE	S.C.I.	Gérant	

Mme FEUILLET Marie-Hélène		Administrateur - Directeur Général Délégué	
Mandats Trigano et filiales	Forme Juridique	Qualité	
ARCA CAMPER S.p.A.	S.p.A.	Consigliere	
AUTOSTAR	S.A.S.	Membre du Comité de Surveillance	
AUTO-TRAIL V.R. Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
BENIMAR-OCARSA S.A.	S.A. de droit espagnol	Administrateur	
C.M.C. DISTRIBUTION France	S.A.S.U.	Président	
CAMPING-CARS CHAUSSON	S.A.S.U.	Président	
DELWYN ENTERPRISES Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
E.T. RIDDIOUGH (SALES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
GAUPEN-HENGER A.S.	A.S. (Limited Company)	Director	
GAUPEN-HENGER EIENDOM A.S.	A.S. (Limited Company)	Chairman of the Board	
GROVE PRODUCTS (CARAVAN ACCESSORIES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
LOISIRS FINANCE	S.A. à Directoire et Conseil de surveillance	Président du Conseil de Surveillance	
LUANO CAMP S.r.l.	S.A.R.L. de droit italien	Consigliere	
MEDITERRANEO VDL S.L.	S.A.R.L. de droit espagnol	Administrateur solidaire	
OUEST VDL	S.A.S.U.	Président	
RESIDENCES Trigano	S.A.S.U.	Président	
RULQUIN	S.A.	Administrateur, représentant permanent de Trigano	
S.C.I. C.M.C.	S.C.I.	Gérant	
S.E.A. SOCIETA EUROPA AUTOCARAVAN S.p.A.	S.p.A.	Consigliere	
S.C.I. DE L'AMIRAL LEBRETON	S.C.I.	Gérant	
S.C.I. DU COLONEL PETIT	S.C.I.	Gérant	
S.C.I. DU HAUT ECLAIR	S.C.I.	Gérant	
S.C.I. DU PRESIDENT ARNAUD	S.C.I.	Gérant	
S.C.I. DU PROFESSEUR PARMENTIER	S.C.I.	Gérant	
S.C.I. DUCHESSE DE MIRABEL	S.C.I.	Gérant	
TRIGANO	S.A. cotée	Directeur Général Délégué et Administrateur	
TRIGANO JARDIN	S.A.S.U.	Président	
TRIGANO MDC	S.A.S.U.	Président	
TRIGANO REMORQUES	S.A.S.U.	Membre du Comité de Surveillance	
TRIGANO S.p.A.	S.p.A.	Consigliere	
TRIGANO VAN S.r.l.	S.A.R.L. de droit italien	Consigliere	
TRIGANO VDL	S.A.S.U.	Membre du Comité de Surveillance	
M. FREICHE Michel		Administrateur - Directeur Général Délégué	
Mandats Trigano et filiales	Forme Juridique	Qualité	
AUTO-TRAIL V.R. Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director	
BENIMAR-OCARSA S.A.	S.A. de droit espagnol	Administrateur et Secrétaire du Conseil d'Administration	
E.T. RIDDIOUGH (SALES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Company secretary	
GAUPEN-HENGER A.S.	A.S.	Director	
GROVE PRODUCTS (CARAVAN ACCESSORIES) Limited	Ltd (Private Limited Company)	Director & Company secretary	
HTD PARTICIPATIONS	S.A.R.L. à associé unique	Gérant	
LOISIRS FINANCE	S.A. à Directoire et Conseil de surveillance	Membre du Directoire et Dirigeant responsable L511-13 code monétaire et financier	
S.E.A. SOCIETA EUROPA AUTOCARAVAN S.p.A.	S.p.A.	Consigliere	
TRIGANO	S.A. cotée	Directeur Général Délégué et Administrateur	
TRIGANO JARDIN	S.A.S.U.	Membre du Comité de Surveillance	
TRIGANO REMORQUES	S.A.S.U.	Membre du Comité de Surveillance	
TRIGANO VDL	S.A.S.U.	Membre du Comité de Surveillance	
M. ROUCART Michel		Administrateur	
Mandats Trigano et filiales	Forme Juridique	Qualité	
TRIGANO	S.A. cotée	Administrateur et Président du Comité d'audit	
Autres mandats	Forme Juridique	Qualité	
CONSORTIUM FAMILIAL DE GESTION PATRIMONIALE, IMMOBILIERE ET FINANCIERE	S.A.R.L.	Gérant	
MEUBLIMMO REAL ESTATE	S.N.C.	Gérant	

Annexe : Obligation de transparence des entreprises en matière sociale, sociétale et environnementale

Organisation et ressources humaines

Les informations contenues dans le volet social de ce rapport concernent l'ensemble des entités du groupe.

Emploi

• Effectifs

Au 31 août 2016, Trigano emploie 5 033 salariés (équivalent temps plein, intérimaires inclus), soit une augmentation des effectifs de 512 personnes sur l'exercice. L'effectif moyen est de 5 053 personnes.

Date	Effectifs	Variation
2013 / 2014	4 106	-0,4 %
2014 / 2015	4 521	10,1 %
2015 / 2016	5 033	11,3 %

Au 31 août 2016, 78 % des effectifs sont titulaires d'un CDI. Le recours à l'intérim permet de garantir la flexibilité nécessaire à l'activité saisonnière des différentes entités.

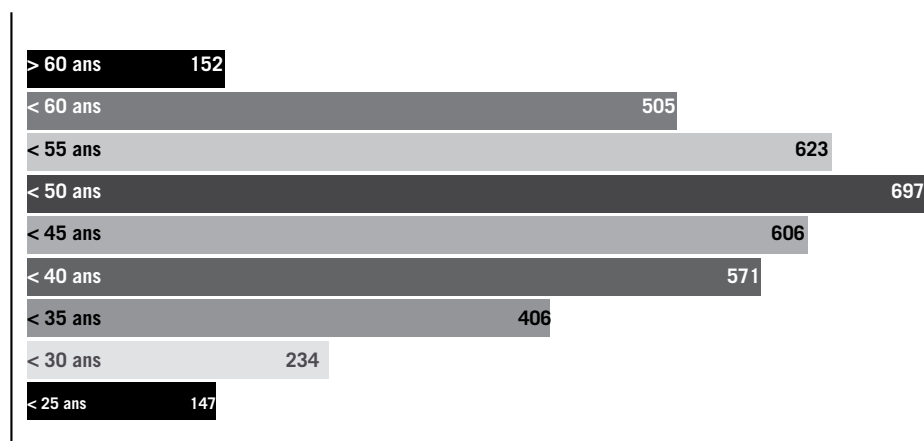
• Répartition des effectifs

Par âge

La pyramide des âges, calculée sur la population en CDI, montre une répartition assez homogène de l'effectif dans les différentes tranches d'âge comprises entre 35 et 55 ans.

Les salariés de moins de 30 ans ne représentent que 9,6 % de l'effectif et les plus de 50 ans près d'un tiers du personnel (32,5 % soit 1 280 personnes, dont 657 de plus de 55 ans).

L'âge moyen est de 43,8 ans.



Par sexe

Trigano emploie 1 183 femmes (soit 95 de plus qu'au 31 août 2015), représentant 23,5 % de l'effectif total. Cette proportion est légèrement supérieure à celle enregistrée dans le monde industriel de la métallurgie (21 %) (Source : UNEDIC – Insee). D'une manière générale, les femmes sont peu présentes dans les métiers de montage de véhicules de loisirs ou de fabrication de remorques (plombier, menuisier, électricien, soudeur, mécanicien...).

Par zone géographique

Les effectifs de Trigano sont répartis dans 9 pays avec un fort ancrage en France (2 584 salariés, soit 51,3 %) lié à l'histoire du groupe.

La présence de Trigano dans différents pays européens s'est accrue avec les opérations de croissance externe, notamment en Italie (1 048 personnes soit 20,8 %), en Allemagne (370 personnes soit 7,3 %) ou encore au Royaume-Uni (298 personnes, 5,9 %), mais aussi en Espagne, en Pologne, en Norvège et en Tunisie.

Par activité

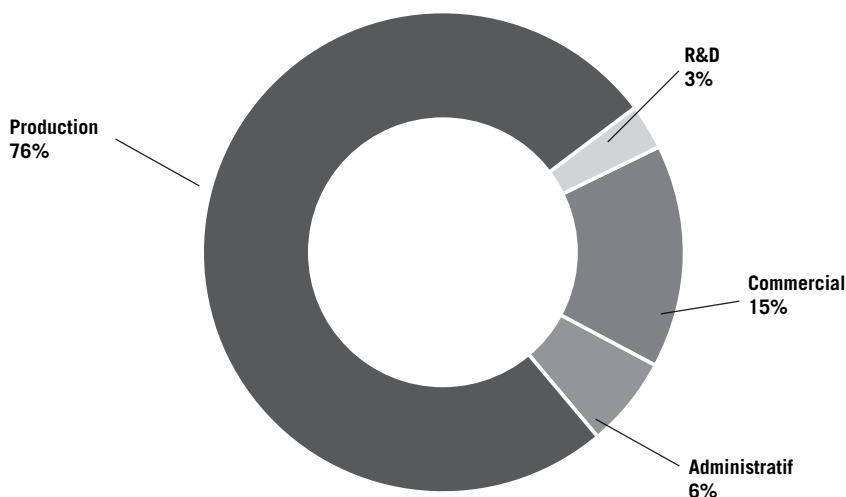
Les activités « Véhicules de Loisirs » emploient 3 435 personnes au 31 août 2016 (68,3 % des effectifs) et celles des « Equipement des loisirs » comptent 1 122 salariés.

Par catégorie socioprofessionnelle

Compte-tenu de la nature des activités du groupe, le personnel ouvrier est majoritaire : il représente 68,5 % de l'effectif total. Les employés, techniciens et agents de maîtrise représentent 22,7 % de l'effectif et le taux d'encadrement est de 8,3 %. A noter également que 0,5 % des effectifs du groupe sont des stagiaires et apprentis.

Par fonction

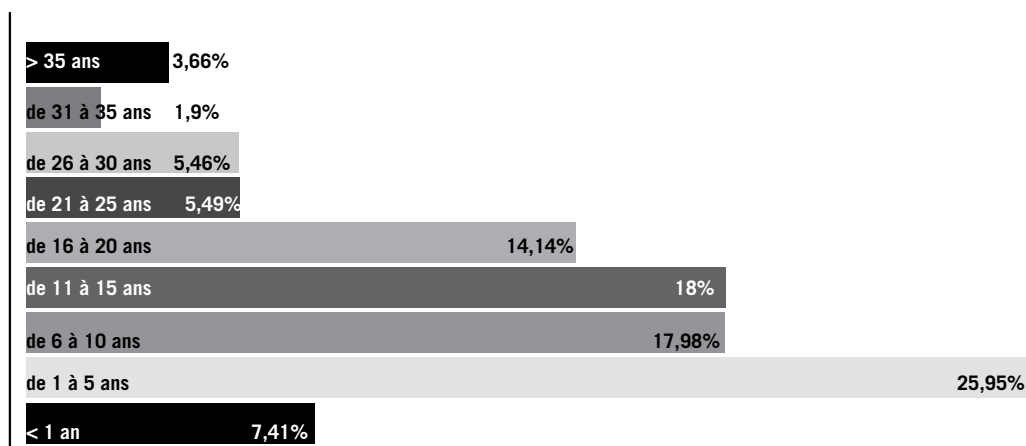
76 % des effectifs travaillent en production (61 % en main d'œuvre directe et 15 % en indirecte).



Par ancienneté

L'ancienneté moyenne est de 11,9 ans.

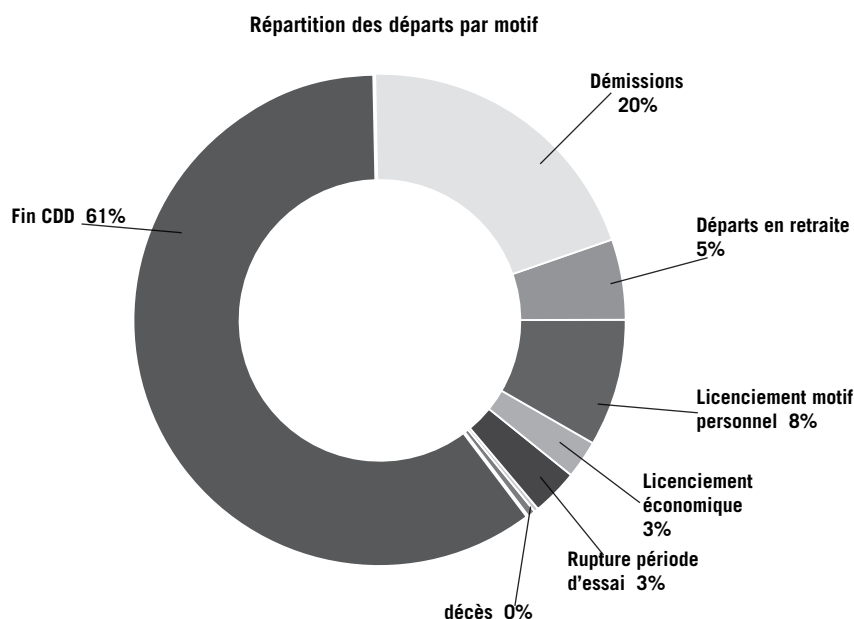
33,3 % des effectifs ont une ancienneté inférieure à 5 ans, 35,9 % une ancienneté comprise entre 6 et 15 ans et 30,8 % une ancienneté supérieure à 15 ans.



• Embauches et licenciements

Au cours de l'exercice 2016, 1 099 nouveaux salariés ont rejoint le groupe, soit 25,1 % de l'effectif moyen hors intérim.

Dans le même temps, Trigano a enregistré 725 départs soit 16,5 % de son effectif moyen. Les fins de contrats à durée déterminée restent la cause la plus fréquente des départs de l'entreprise (61 %), suivie par les démissions (20 %), les licenciements pour motif personnel ou pour cause économique (11 %) et les départs en retraite (5 %).



• Rémunération et évolution

En France, les sites concernés par la Négociation Annuelle Obligatoire représentent plus de 80 % des effectifs. Les négociations ayant abouti au cours de l'exercice ont conduit à l'attribution d'augmentations s'échelonnant de 0 à 3 %.

Sur certains sites, la rémunération des salariés est complétée par des primes d'intéressement et de participation aux résultats.

Dans la plupart des filiales étrangères, les évolutions de salaire ont été assez similaires.

Organisation du temps de travail

• Organisation du temps de travail

Le personnel de production travaille le plus fréquemment en horaire de journée. Toutefois, pour faire face à la saisonnalité de l'activité, certaines entités ont ponctuellement recours au travail en équipes ou de nuit.

L'horaire de travail diffère selon les pays. En Europe, la moyenne hebdomadaire généralement constatée oscille de 39 à 40 heures par semaine. En France, elle est de 35 heures avec des accords de modulation du temps de travail.

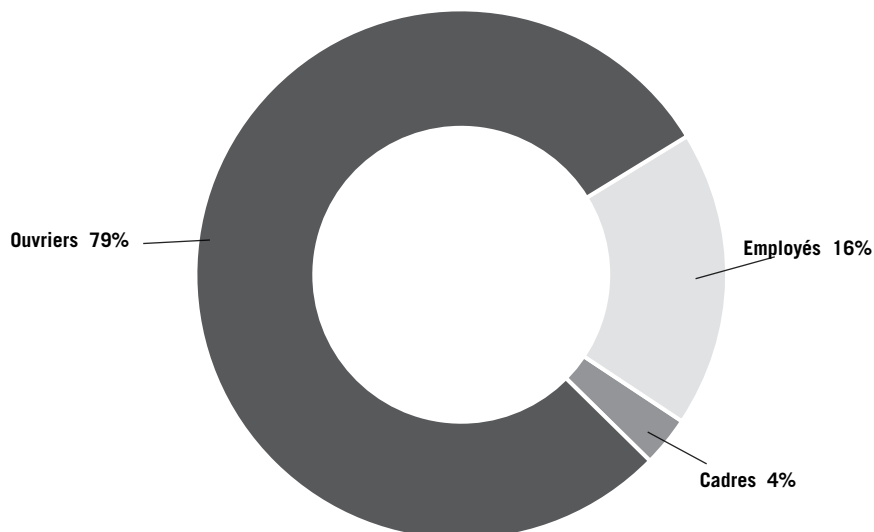
En France, le personnel cadre est soit « Cadre Dirigeant » sans référence à un horaire de travail, soit « Cadre intégré à un service » et, à ce titre, travaille en moyenne 35 heures par semaine, soit « Cadre au forfait jours » (218 jours) et bénéficie, de ce fait, de jours de repos.

Environ 178 000 heures supplémentaires ont été réalisées au cours de l'exercice (2,4 % des heures travaillées). Ce volume d'heures est principalement lié aux surcroûts ponctuels d'activité.

• Absentéisme

En 2016, le taux d'absentéisme atteint 7,1 % sur l'ensemble du groupe (6,8 % sans l'incidence des congés maternité) contre 7,9 % (7,3 %) au cours de l'exercice précédent.

Répartition des heures d'absence par catégorie socio-professionnelle



Différentes mesures sont prises dans les entités pour réduire ce volume d'heures perdues :

- des entretiens sont réalisés après chaque accident du travail afin d'identifier les leviers de progrès permettant de prévenir de nouveaux incidents et par conséquent de nouvelles absences ;
- des actions de communication sont mises en place pour sensibiliser le personnel et les élus sur l'impact des absences non anticipées sur les cycles de production ;
- des visites médicales de contrôle sont organisées lors d'absences de longue durée.

Relations sociales

• Organisation du dialogue social

Au-delà du strict respect de la législation, le groupe veille au bon déroulement du dialogue social avec les représentants des salariés au travers des différentes instances présentes sur les sites.

Le management de proximité est sensibilisé sur l'importance que représente le maintien d'un dialogue social de qualité.

• Bilan des accords collectifs

Le dernier exercice a enregistré la négociation de 22 nouveaux accords collectifs (rémunération, temps de travail...) sur différentes filiales qui viennent s'ajouter aux 28 actuellement en vigueur.

Santé et sécurité

• Conditions de santé et de sécurité au travail

Toutes les sociétés françaises soumises à la mise en place d'un Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) remplissent leurs obligations et font vivre activement cette instance. Des dispositions similaires existent dans la plupart des pays (Italie, Espagne, Allemagne...).

Les entités, en collaboration avec les partenaires et les organismes extérieurs concernés (Médecine du travail, CPAM, Direccte...) veillent à la santé et à la sécurité de chaque salarié.

En 2016, aucun accord spécifique sur les sujets de la santé et de la sécurité au travail n'a été signé.

• Accidents du travail

En 2016, 549 accidents du travail ont été répertoriés dont 227 n'ayant entraîné aucun arrêt de travail. Ces accidents ont généré 55 766 heures d'arrêt soit 10,1 % des heures d'absence.

Le taux de fréquence (nombre d'accidents au travail avec arrêt x 1 000 000 / nombre d'heures travaillées réelles) s'élève à 45,0 par million d'heures travaillées, et à 76,9 pour le nombre d'accidents de travail avec et sans arrêt.

Le taux de gravité (nombre de jours d'arrêts x 1 000 / nombre d'heures travaillées réelles), qui représente le nombre de journées perdues du fait d'un

accident de travail par millier d'heures travaillées, est de 1,11 sur l'exercice.

Sur quelques entités, le taux de fréquence apparaît assez élevé ; des investigations plus poussées seront menées pour comprendre les causes et mener les actions correctives permettant de le réduire de manière significative.

Une attention particulière est portée à la détection des cas de maladies professionnelles. En 2016, 12 nouveaux cas ont été identifiés portant le nombre total de cas à 85.

Des efforts sont notamment engagés en matière d'ergonomie et d'aménagement des postes de travail.

Formation

Trigano attache une importance à la formation de ses salariés et considère le renforcement des compétences des salariés comme un levier pour l'amélioration de la qualité, de l'efficacité et de la compétitivité.

Trigano fait en sorte que chaque collaborateur, quel que soit son âge ou sa fonction, puisse accéder tout au long de sa carrière aux actions de formations nécessaires à la construction de son parcours professionnel et de son adaptation aux évolutions des métiers.

Ainsi, sur l'exercice 2016, 21 196 heures de formation ont été dispensées auprès de 1 777 salariés (40,6 % des effectifs moyens hors intérim). Les achats de formation externe se sont élevés à 589 k€ (561 k€ l'an dernier).

En 2016, les efforts en matière de formation ont porté sur l'adaptation à l'évolution de l'environnement :

- répondre aux exigences des marchés et de la stratégie du groupe dans les domaines de la production, la sécurité, l'amélioration continue et la qualité ;
- poursuivre les formations métiers, les parcours professionnels, l'intégration des nouveaux embauchés, le management, les langues, la sensibilisation du personnel aux problématiques de sécurité et d'environnement ;
- accompagner les personnes concernées par l'évolution des outils de gestion financière, industrielle et commerciale.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à la mise en œuvre des besoins de formation identifiés lors des entretiens individuels et professionnels et plus particulièrement aux salariés seniors pouvant rencontrer des difficultés sur leur poste ou dans leur contexte de travail.

Enfin, Trigano poursuit activement sa contribution à l'intégration des jeunes sur le marché du travail en permettant à des étudiants de venir découvrir l'entreprise et ses métiers que ce soit au travers de la réalisation de stages ou de périodes d'apprentissage.

Ainsi, sur l'exercice 2016, Trigano a accueilli 105 stagiaires, 15 contrats de professionnalisation et 8 apprentis, soit un total de 128 jeunes (117 l'exercice précédent).

Diversité et égalité des chances / égalité de traitement

Trigano, entreprise multiculturelle, reconnaît la diversité comme une richesse, la confrontation des idées et des points de vue étant une source de progrès pour l'entreprise.

Le Code éthique insiste sur la nécessité de respecter la législation du travail et prohibe donc toute mesure de discrimination liée à l'âge, au sexe, à l'origine ethnique, à la religion ou aux convictions politiques. Il n'autorise pas l'emploi d'enfants de moins de 16 ans dans les entités du groupe, chez leurs fournisseurs ou sous-traitants. L'emploi de travailleurs en situation illégale est également prohibé.

A titre d'exemple, une business unit a signé, il y a déjà plusieurs années, un accord d'entreprise portant sur le développement de la mixité et l'égalité homme/femme dans les parcours professionnels et les rémunérations.

A noter que le Comité de Direction de Trigano reflète cette diversité des nationalités et des cultures.

Enfin, pour promouvoir les initiatives en la matière, la communication interne s'attache à faire connaître les mesures prises en faveur des jeunes, des femmes, des handicapés et des seniors. La liberté d'expression, d'association et d'adhésion à des syndicats sont également préservées.

Trigano emploie 157 personnes en situation de handicap, dont 131 en France, répondant ainsi à 84 % de ses obligations légales. Le groupe travaille par ailleurs avec des ESAT et des entreprises employant des handicapés.

Impact des activités sur l'environnement

L'activité principale de Trigano, la fabrication et la distribution de véhicules de loisirs et d'équipements de loisirs, met en œuvre essentiellement des opérations de montage et d'assemblage avec un usage de produits chimiques très limité et de faibles impacts sur l'environnement.

Les informations communiquées dans ce rapport couvrent l'ensemble des sites de production et de stockage de Trigano sur la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016.

Elles intègrent pour la première fois le site de Luano Camp acquis le 26 mars 2015, (activité : montage de camping-cars) et celui créé le 4 décembre 2014, de Mediterraneo VDL (activité : montage de résidences mobiles).

Les sites d'activités administratives ne présentant pas d'impacts environnementaux significatifs, ne font pas partie du périmètre de ce rapport.

Afin de mettre en perspective l'évolution des différents indicateurs environnementaux, la production des véhicules de loisirs (camping-cars, mobil-homes et caravanes) des deux derniers exercices est présentée ci-dessous :

Exercice 2015 : 23 259 véhicules

Exercice 2016 : 30 601 véhicules

soit une hausse de production significative de 31,6 %.

Politique générale en matière d'environnement

La préservation de la nature et le respect de l'environnement font partie des valeurs fondamentales de Trigano, inscrites de longue date dans sa culture d'entreprise et indissociables de son activité axée depuis plus de 60 ans sur les loisirs de plein air.

Les efforts de Trigano en faveur de l'environnement portent sur le développement de produits respectueux de la nature avec notamment une recherche de réduction du poids des véhicules et de leur consommation en énergies ainsi que le respect des réglementations environnementales locales.

Trigano poursuit également ses actions de diminution des impacts environnementaux par la réduction de l'utilisation des produits chimiques nocifs (entraînant moins de rejets de composés organiques volatils), un suivi réglementaire ainsi que la diffusion aux sites de bonnes pratiques en matière de gestion environnementale accompagnées de plans d'actions.

• Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales

La politique environnementale est pilotée par la Direction Générale. Celle-ci s'appuie sur les responsables des sites dont certains disposent, pour les plus importants, d'une personne en charge des aspects environnement-sécurité-qualité.

Le suivi de la réglementation en matière d'environnement est assuré par le service juridique de Trigano.

Le groupe s'appuie également depuis une dizaine d'années sur un bureau d'études conseil spécialisé en environnement en milieu industriel.

Des notes d'informations et des plans d'actions sont transmis régulièrement à l'ensemble des sites du groupe en France et à l'étranger. Elles présentent les évolutions réglementaires en matière d'environnement, les bonnes pratiques ainsi que des actions d'amélioration de la gestion environnementale à mettre en œuvre.

Trigano dispose en France de trois sites soumis au régime d'autorisation préfectorale (Trigano VDL à Tournon-sur-Rhône, Trigano MDC à La Roche de Glun et Trigano Jardin à Cormenon), un site soumis au régime d'enregistrement (Techwood à Seclin) et dix sites soumis au régime de simples déclarations.

Les données environnementales sont transmises par les sites à la Direction du groupe depuis 2002. Ces reportings précisent les rôles des interlocuteurs, la liste des indicateurs quantitatifs et qualitatifs et leurs définitions. Les données quantitatives recueillies, sont validées, consolidées et leur cohérence contrôlée par le bureau d'études conseil.

Des audits ont été engagés depuis 2014 par la cellule d'audit interne de Trigano afin de s'assurer de la fiabilité des outils utilisés pour la collecte des données. Sur l'exercice 2016, des audits ont été réalisés sur les sites de Périgord VDL à Brantôme, Notin à Panissières et Résidences Trigano à Portes-lès-Valence.

Des visites sur sites sont également réalisées par le bureau d'études conseil. En 2016, huit sites français ont été concernés.

• Evaluation et certification en matière d'environnement

Trigano ne souhaite pas développer la certification systématique de ses sites car les activités exercées présentent peu d'impacts sur l'environnement.

Aujourd'hui, trois sites en Italie et en Espagne (Trigano SpA, CVC et Benimar) sont certifiés ISO 14001. Un autre site (SEA) est en cours de certification (ISO 14001).

• Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement

Une sensibilisation régulière du personnel aux aspects environnementaux des activités exercées est réalisée par la mise en place de plans d'actions (tri des déchets, diminution des consommations d'eaux et d'énergies...).

• Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Des moyens humains sont alloués, notamment une personne au niveau de la Direction Générale, des responsables environnement sur les principaux sites et vingt six jours de prestation du bureau d'études conseil.

Des moyens financiers ont été mis en œuvre l'exercice 2016 à hauteur de 452 k€ (+ 29 % par rapport à 2015) concernant :

- des investissements en matière d'environnement (équipements spécifiques, matériels...) pour 335 k€ (en hausse de 34 % par rapport à l'exercice précédent) ;
- des dépenses environnementales (études, audits divers, travaux de mise en conformité, contrôles périodiques...) pour 118 k€ (en hausse de 17 % par rapport à l'exercice précédent).

Parmi les investissements engagés au cours de l'exercice, citons, des portes à ouverture rapide, des équipements de désenfumage, la pose de fenêtres double vitrage, des éclairages à diode, la pose de compteurs sur les entrées des chaudières, l'utilisation des eaux pluviales pour les toilettes, l'acquisition d'assécheurs d'air, l'achat de caisses à déchets, l'installation de rétentions et la mise en place de systèmes de filtration des poussières de bois à haute performance. Notons également l'élaboration de dossiers réglementaires, des audits divers ou encore des contrôles périodiques.

• Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Trigano n'a pas pratiqué de provisions ou de garanties pour les risques environnementaux en plus des garanties figurant dans ses contrats d'assurances, à l'exception d'une faible provision pour les contrôles semestriels de la nappe du site de Trigano MDC à Tournon-sur-Rhône dans le cadre de la cessation définitive d'activité sur ce site.

Au cours de cet exercice, aucun accident de pollution avec atteinte à l'environnement n'a été enregistré.

Pollution

• Mesures de prévention, de réduction et de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol

L'air : les principaux rejets des sites de production sont les poussières de bois, les composés organiques volatils (COV), le gaz carbonique, les gaz liés au traitement de surface, les rejets de peintures et vernis.

Les COV sont des composés organiques présentant une certaine volatilité dans des conditions d'utilisation particulières. Ils sont émis par combustion ou par évaporation.

La quantité de ces rejets atmosphériques est limitée compte tenu de la faiblesse des sources émettrices. De plus, des moyens de traitement des rejets atmosphériques canalisés sont mis en œuvre, comme les filtres et les laveurs de gaz, afin de réduire leurs impacts sur l'atmosphère. Des actions de réduction à la source des rejets de gaz nocifs ont également été engagées depuis 2008 pour les activités les plus émettrices qui utilisent des produits chimiques toxiques (colles, peintures, vernis, résines...). Dans ce cadre, une substitution progressive des produits à base de solvants par des produits à base aqueuse a été mise en œuvre.

Les émissions dans l'air sont bien identifiées et contrôlées régulièrement.

L'eau : les principaux rejets liquides concernent les eaux des sanitaires, les eaux pluviales, les eaux des tests d'étanchéité des véhicules de loisirs, le traitement de surface, le lavage des encolleuses et les exercices de lutte incendie.

Le traitement de ces effluents liquides est assuré par des stations de détoxification épurant les rejets de traitement de surface, des séparateurs à hydrocarbures ou l'envoi en centres de traitement agréés extérieurs.

Ces rejets aqueux sont bien identifiés et contrôlés régulièrement.

Des technologies de type rejet zéro sont utilisées sur le site de traitement de surface de Cormenon.

Le sol et sous-sol : les principaux risques concernent les déversements et les incendies.

Les impacts potentiels des activités des sites Trigano sur les sols sont très faibles, les quantités de produits chimiques polluants utilisés étant réduites.

L'usage de rétentions évite les déversements au niveau des zones de stockage et d'utilisation de produits chimiques ainsi que celles d'entreposage de déchets dangereux.

Les principaux sites de production sont équipés de sprinklers et de systèmes d'alarme de détection incendie. Les eaux d'extinctions sont circonscrites au moyen d'obturateurs et d'aires de rétentions. Le personnel est formé régulièrement à l'usage des moyens de lutte incendie (extincteurs, Robinet Incendie Armé...).

Des études de pollutions du sol et du sous-sol sont réalisées systématiquement lors de l'acquisition de nouveaux sites, de la cessation d'activité ainsi que pour la mise à jour des autorisations préfectorales d'exploitation en France.

Certains sites sont équipés de réseau piézométrique de surveillance de la qualité des eaux souterraines (Trigano VDL à Tournon-sur-Rhône et Eura Mobil à Sprendlingen). Des travaux de remise en état des sols sont réalisés si les analyses font apparaître des valeurs anormales.

Des audits sont menés régulièrement sur ces sites par les assureurs (une quinzaine par an) et leurs recommandations sont mises en œuvre.

• Prise en compte des nuisances sonores et autres formes de pollution

De par la nature des activités exercées par Trigano et l'implantation des sites en grande partie sur des zones d'activités, les nuisances éventuelles pour les populations riveraines sont très réduites.

Lors de la construction de nouveaux bâtiments ou d'agrandissement de bâtiments existants, des moyens de réduction des éventuelles nuisances visuelles, olfactives ou sonores sont systématiquement mis en œuvre (intégration paysagère, caissons d'insonorisation...).

Les niveaux de nuisances sonores sont contrôlés régulièrement dans le cadre des obligations réglementaires.

Durant l'exercice 2016, aucune plainte pour bruit ou autres nuisances n'a été enregistrée.

Economie circulaire

• Prévention et gestion des déchets

Mesures de prévention, de recyclage, de valorisation et d'élimination des déchets

Le tri des déchets est pratiqué sur l'ensemble des sites. Le personnel est régulièrement sensibilisé sur ce sujet.

Des actions de réduction des déchets à la source sont également mises en œuvre, telles que l'achat avec un emballage réduit ou l'optimisation de la découpe pour réduire les rebuts.

Les déchets sont traités de différentes manières :

- le recyclage : retraitement de déchets au moyen d'un procédé de production de telle sorte qu'ils donnent naissance ou sont incorporés à de nouveaux produits ou matériaux aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins (polystyrène, batteries) ;
- la réutilisation : utilisation directe des emballages sans transformation, telle que la réutilisation des palettes en bois pour expédition aux clients ;
- la valorisation : valorisation matière pour remplacer un élément ou un matériau ou valorisation énergie pour produire une source d'énergie (le bois par exemple) ;
- l'enfouissement : déchets mis en décharge ou en stockage souterrain hors sites et qui ne sont donc pas considérés comme valorisés.

L'examen de l'évolution des quantités de déchets produits rapportée à l'évolution de la production durant cet exercice montre :

- les déchets non dangereux ont représenté 18 160 tonnes (bois, sciures de bois, papiers, cartons, plastiques, métaux, polystyrène, mousses, films, tissus, ferraille, tout venant), en hausse de 30% par rapport à l'exercice 2014/2015. Celle-ci correspond pratiquement à la hausse de la production.
- les déchets dangereux se sont élevés à 440 tonnes (boues d'hydroxydes, bains usés de traitement de surface, déchets amiantés, boues des décanteurs-déshuileurs, contenants souillés, batteries, colles, encres, poudres de peintures, diluants, nettoyants, peintures, résines, DEEE, ampoules et néons), en hausse de 21% par rapport à l'exercice 2015 et donc inférieure à la progression de la production.

Le taux de valorisation des déchets non dangereux (sur site et chez les prestataires) atteint 69%, taux équivalent à celui de l'exercice 2015. Pour les déchets dangereux (chez les prestataires), le taux de valorisation s'élève à 12% (taux équivalent à celui de l'exercice 2015 après la correction de déchets dangereux déclarés par erreur sur un site en France en 2015).

Par rapport à l'exercice antérieur, ces taux de valorisation sont relativement constants.

L'atteinte de ces taux de valorisation des déchets est liée aux actions de sensibilisation du personnel (tri poussé des déchets notamment), la recherche de filières de valorisation nouvelles hors-site pour certains déchets et à une meilleure information sur les actions de valorisation des déchets réalisées par les prestataires.

Le coût de traitement des déchets pour 2016 s'est élevé à 1 491 k€ (+ 39 % par rapport à 2015).

Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Trigano n'a pas pris d'actions particulières concernant le gaspillage alimentaire.

• Utilisation durable des ressources

Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

L'eau intervient peu dans les procédés de fabrication mis en œuvre sur les sites de Trigano. La consommation d'eau est essentiellement liée à l'usage sanitaire. La ressource mobilisée est donc principalement issue du réseau public.

La consommation d'eau pour l'exercice 2015/2016 s'est élevée à 65,9 milliers de m³, en hausse de 22,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par l'augmentation significative de la production et de l'effectif. La progression reste néanmoins plus faible que l'évolution de la production.

Différentes actions sont engagées pour réduire la consommation d'eau, notamment le rejet zéro en traitement de surface, le recyclage des eaux de tests d'étanchéité des véhicules, la recherche de fuites au niveau des réseaux ou encore la surveillance des consommations.

L'environnement local des sites ne présente pas de contrainte particulière pour la consommation d'eau issue du milieu naturel. Seuls quelques sites de production sont implantés dans des zones géographiques présentant un stress hydrique plus ou moins important (Tunisie et Espagne).

Consommation des matières premières

Les principaux matériaux utilisés sur les sites de production sont le bois et ses dérivés, les métaux, les mousses, le polystyrène, le polyester, les plastiques et les cartons alvéolaires ; matériaux qui entrent dans la composition de pièces telles que les châssis, accessoires, meubles ou isolation, utilisées pour la fabrication des véhicules et équipements de loisirs. Ils ne constituent pas des matières premières au sens strict de la définition.

Une recherche régulière d'optimisation de l'utilisation de ces matériaux est engagée (optimisation des plans de débits, valorisation des déchets produits, réduction de la consommation des produits chimiques toxiques) afin de réduire l'empreinte écologique des véhicules et des équipements de loisirs produits.

Consommation d'énergies, mesures prises pour améliorer leur efficacité et recours aux énergies renouvelables

La consommation d'énergies correspond à la quantité totale d'électricité (en kWh), de gaz naturel, d'autres gaz (butane, propane) ou du gasoil et fioul (en kWh PCS) achetée et consommée par les sites.

Ces énergies sont utilisées à destination de la production, du chauffage, du transport, de l'éclairage et du nettoyage des véhicules.

Energie	Consommation 2016	Evolution vs 2015
Electricité	28,6 Millions de kWh	+13,5 %
Gaz naturel	31,5 Millions de kWh	+2,9 %
Fioul Gasoil*	équivalent de 9,3 Millions de kWh	+12,0 %
Autres gaz (butane, propane)	équivalent de 2,7 Millions de kWh	+19,3 %

*Après intégration de la consommation en fioul des véhicules de sociétés de certains sites qui n'étaient pas pris en compte sur l'exercice précédent.

Les hausses de consommation d'énergies s'expliquent par l'augmentation de la production mais avec un rythme plus faible.

Les sources d'approvisionnement de Trigano sont généralement les énergies fossiles ou nucléaires.

Des audits de performance énergétique sont réalisés régulièrement soit à titre volontaire soit pour répondre aux obligations réglementaires (Trigano VDL, Trigano MDC et Trigano Spa en 2016). Les recommandations formulées pour améliorer l'efficacité énergétique sont mises en œuvre telles que : l'amélioration de l'isolation des bâtiments, le remplacement des luminaires, la pose de fenêtres à double vitrage, la mise en place d'éclairage à diode, l'installation de détecteurs de présence, la pose de portes à ouverture rapide, la mise en place de variateurs sur les systèmes d'aspirations des scies à commandes numériques, la pose de vannes électrostatiques sur radiateurs, la pose de compteurs gaz à l'entrée des chaudières, la pose de thermostats sur les circuits de chauffage, la réduction de température dans les bâtiments, la mise en place de systèmes de récupération d'énergie, l'installation de climatisations réversibles, l'installation de compresseurs à vitesse variable, la mise en place de systèmes de détection de fuites d'air comprimé ou encore la surveillance des consommations.

Les véhicules de loisirs sont régulièrement améliorés dans un souci de réduction de leur consommation d'énergie et des émissions de particules et d'oxyde d'azote. L'utilisation de nouveaux matériaux d'isolation (polyester revêtu d'une pellicule d'aluminium par exemple) est privilégiée afin d'améliorer l'efficacité énergétique.

Utilisation des sols

Les projets immobiliers réalisés en 2015/2016 ont entraîné peu d'artificialisation de surfaces nouvelles. Ceci est dû aux actions engagées de types : développement à surface constante, optimisation de l'occupation de l'espace sur les sites existants ou l'acquisition de nouvelles parcelles dans des zones dédiées déjà aux activités industrielles ou de stockage.

Lors de la construction de tout nouveau site, Trigano attache une attention particulière à la limitation de l'artificialisation de surfaces nouvelles.

Changement climatique

• Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit

Les émissions des gaz à effet de serre (GES) correspondent aux émissions liées à la consommation de toutes sources d'énergies.

Un bilan carbone a été réalisé en 2015 sur le site de Trigano VDL qui produit des véhicules de loisirs (camping-cars et caravanes) à Tournon-sur-Rhône sur la base des données de l'exercice 2014 afin d'évaluer la quantité des émissions en GES.

L'analyse de ce bilan carbone de 2015 montre que les principales sources de rejets de gaz à effet de serre sont les intrants, le fret et l'énergie.

Lors de la révision de 2016 des résultats de ce bilan carbone par le prestataire habilité, une erreur a été identifiée dans le mode de calcul sur le poste fret au niveau du tableau maître. Elle a été corrigée.

Le ratio moyen de rejet de carbone corrigé est donc de 5,8 tonnes équivalent CO2 par véhicule de loisirs produit (caravanes ou camping-cars).

Compte tenu de la quantité totale de véhicules de loisirs produits durant l'exercice 2016 (28 645 de camping-cars et caravanes), la quantité de rejet de carbone de cette activité de production dans le groupe Trigano pourrait être estimée à 166 141 de tonnes équivalent CO2. La quantité spécifique de rejet de GES du site Trigano VDL à Tournon-sur-Rhône représente 27,3% de ce total.

Par ailleurs, le bilan carbone réalisé sur l'exercice 2015 par Arts et Bois à Laval, qui exerce une activité de menuiserie, met en évidence les principales sources de rejets de gaz à effet de serre que sont la consommation d'énergies, le fret, le déplacement du personnel, les déchets et les intrants.

Une prise en considération des évolutions réglementaires récentes (article R225-105-1 du code de commerce modifié par la loi du 17 août 2015 et de son décret du 19 août 2016) sera effectuée avec une intégration complète de toutes les émissions du scope 3 dans les bilans carbone (impacts des intrants et d'usages d'équipements mis sur le marché).

• Adaptation aux conséquences du changement climatique

Les sites Trigano ne se situent pas dans des zones impactées par des changements climatiques perceptibles et ne sont pas soumis aux événements naturels exceptionnels marqués provoqués par ces changements.

Protection de la biodiversité

Les sites du groupe ne sont pas installés dans des zones présentant un intérêt faunistique ou floristique ou une richesse en biodiversité significatifs.

Lors de la mise à jour des dossiers d'installations classées pour les sites implantés en France, la vérification de présence de ces aires sensibles est réalisée.

Engagements sociétaux en faveur du développement durable

Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

Trigano demeure fortement ancré en France avec 33 sites (sur 60) représentant 51,4% des effectifs, soit 2 583 personnes.

En France, les activités sont concentrées sur deux pôles géographiques majeurs que sont les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire.

Le groupe est implanté en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1974 avec le transfert de la production des caravanes Caravelair à Tournon-sur-Rhône (Ardèche). Ce site s'est ensuite développé avec la création de l'activité camping-cars. Il est actuellement le site le plus important de Trigano (733 personnes au 31 août 2016).

Trigano a développé son activité dans cette région avec 9 sites de production et de stockage, totalisant un effectif de 1 096 personnes au 31 août 2016 (soit 21,8% de l'effectif total).

Le groupe est également présent en région Centre-Val de Loire depuis 1986 sur le site de Mamers (Sarthe). Trigano compte 12 sites dans ces régions, avec un effectif de 866 personnes au 31 août 2016 (soit 17,2% de l'effectif total).

A l'étranger, Trigano est présent dans 8 pays à travers 27 sites de production et de stockage. Trigano est notamment implanté en Italie depuis 1999 et compte actuellement 11 sites (essentiellement en Toscane) représentant un effectif au 31 août 2016 de 1 048 personnes (20,8% de l'effectif global).

Sur les sites situés hors de France, la totalité des salariés, y compris les managers, est issue de la population locale, contribuant ainsi au développement du tissu économique et social local.

Le chiffre d'affaires réalisé par les filiales françaises représente 46,5 % du chiffre d'affaires total tandis que celui réalisé par les filiales étrangères représente 53,5 %.

Le groupe s'inscrit dans des partenariats durables avec ses fournisseurs et ses sous-traitants du fait des contraintes réglementaires applicables aux composants, et notamment le poids et les normes de sécurité applicables aux véhicules. Ainsi, des contrats d'achats à long terme sont signés avec les constructeurs automobiles ; la durée de vie d'un châssis étant d'environ 10 ans.

Des opérations de sous-traitance interne entre différentes usines du groupe se sont développées pour la fabrication de composants (châssis pour caravanes, pièces de polyester, matelas, mobilier, rideaux...) ou le montage de camping-cars.

Les sous-traitances externes sont majoritairement réalisées par des fournisseurs locaux, situés à proximité des sites de production.

Trigano privilégiant les achats dans des pays proches de ses sites de production, plus de 97% des achats du groupe sont réalisés au sein de l'Union Européenne.

Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise

Trigano est un acteur économique important dans tous les pays où il est implanté.

Trigano s'implique activement dans l'animation et la direction des syndicats représentant les intérêts des fabricants de véhicules de loisirs (camping-cars, caravanes, résidences mobiles et remorques). La Direction de Trigano assure la présidence du syndicat professionnel européen, E.C.F. (European Caravan Federation) et du syndicat français, UNI VDL. A l'étranger, certains directeurs des filiales Trigano assument également des fonctions au sein des syndicats nationaux, notamment en Italie (APC - Associazione Produttori Caravan E Camper), en Angleterre (NCC - National Caravan Council) et en Allemagne (CIVD - Caravaning Industrie Verband).

En France, les responsables qualité et/ou production des filiales participent activement aux groupes de travail pour l'élaboration des normes AFNOR relatives aux produits fabriqués ou distribués sur leurs sites.

Enfin, les différents sites sont en relation avec les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement pour toutes les questions touchant au respect de la réglementation visant à protéger l'environnement et entretiennent des contacts réguliers avec les pouvoirs publics (Préfectures, Mairies, Conseils Départementaux et Régionaux).

Ainsi, des relations constantes sont maintenues avec les pouvoirs publics sur tous les sujets touchant les activités du groupe.

Les sociétés du groupe ont un rôle important dans les régions où elles sont implantées.

A titre d'exemple, à Tournon-sur-Rhône (Ardèche), Trigano VDL s'est localement impliquée dans le financement d'emplois et d'investissements à travers la mise en œuvre du plan de revitalisation lié au Plan de Sauvegarde de l'Emploi de 2014 qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2016 et a permis le financement de 65 emplois correspondant aux objectifs prévus.

Après avoir obtenu son agrément en qualité d'organisme de formation, Trigano VDL a développé, en liaison avec le syndicat national des distributeurs de véhicules de loisirs, un catalogue de formations destinées au personnel des distributeurs et des assureurs. En 2015/2016, 36 sessions de formation ont été réalisées au profit de 375 stagiaires, salariés de concessionnaires.

Trigano VDL propose également aux experts automobiles professionnels des formations afin de les sensibiliser aux spécificités des camping-cars et a réalisé une session de formations qui a concerné 14 personnes.

Enfin, en France comme à l'étranger, différents sites proposent des visites d'usines permettant de faire découvrir leur activité.

Prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux dans la politique achat du groupe

Les achats de Trigano ne sont pas centralisés mais réalisés par chaque business unit. Deux comités achats ont été constitués (véhicules de loisirs et remorques pour permettre de dégager des synergies. Ces comités se réunissent régulièrement (7 réunions pour le comité achats véhicules de loisirs, 2 réunions pour le comité achats remorques).

Des contrats cadres sont signés au niveau du groupe pour les achats stratégiques. Des contrats cadres et contrats d'application locaux sont signés par les filiales avec leurs fournisseurs majeurs.

Tous les achats sont soumis au respect du Code éthique formalisé depuis 2005 et intégré dans le livre des procédures groupe. Ce Code éthique rappelle la responsabilité des Directeurs de business units en matière d'éthique, l'interdiction des rémunérations et avantages anormaux, le respect des législations du travail et la prévention en matière de vérification de l'interdiction d'emploi d'enfants par tous les fournisseurs.

En 2014, le modèle de contrat d'achat avait été modifié, renforçant les clauses relatives à l'éthique.

Les acheteurs ont déployé ce modèle de contrats en 2015, notamment auprès des fournisseurs gérés par le comité d'achats véhicules de loisirs. Ainsi, 38 % des nouveaux contrats ont déjà été signés au 31 août 2016.

Ce pourcentage devrait être amélioré en 2017 après une sensibilisation des acheteurs.

En outre, les questionnaires annuels de vérifications du respect des engagements par les fournisseurs ont fait l'objet d'un taux de retour satisfaisant.

Les fournisseurs de châssis qui représentent 42,7 % des achats globaux sont très impliqués en matière d'engagements RSE. Ils ont communiqué leur code de conduite et nous informent régulièrement de leurs engagements en matière éthique et environnementale.

Leur adhésion à des index internationaux adossés à un process d'évaluation par VIGEO (Dow Jones sustainability index, Ethibel sustainability index ou encore ESI excellence Europe) est un gage de respect de leurs engagements.

Droits de l'Homme

Les business units sont appelées à respecter les droits de l'Homme et à s'interdire toute violation des droits de l'Homme. La liberté d'association et la reconnaissance du droit de négociation collective sont respectées. Le groupe n'est pas implanté dans des zones à déficit de gouvernance entraînant des conséquences sur le respect des droits de l'homme ou qui seraient dans une situation d'atteintes régulières auxdits droits.

Loyauté des pratiques

Les business units de Trigano bénéficient d'une forte autonomie mais sont responsables devant la Direction Générale du groupe. Tous les contrôles ou demandes d'informations effectués par les autorités compétentes sur des sujets touchant au droit du travail, à la consommation, à la concurrence ou à l'environnement font l'objet d'une information systématique de la Direction Générale du groupe. Cette information donne lieu à un suivi et, le cas échéant, à la mise en œuvre de mesures destinées à palier d'éventuelles irrégularités.

Trigano a toujours privilégié le respect des lois et des meilleures pratiques de place. Les produits commercialisés destinés au public répondent à des normes de sécurité très nombreuses.

Chaque business unit concernée a désigné un responsable de la conformité à la réglementation européenne relative aux produits chimiques (R.E.A.C.H.) ainsi qu'un responsable des documents techniques et dossiers nécessaires à la commercialisation des produits soumis à marquage, contrôle spécifique ou homologation. Ces responsables ont été formés et sensibilisés aux enjeux que constituent le respect de la sécurité publique, de la santé, de la conformité et de la protection de l'environnement.

Aucune pénalité n'a été infligée à Trigano pour irrespect de la réglementation touchant à la santé et à la sécurité des consommateurs.

Enfin, comme indiqué plus haut, chaque business unit applique le Code éthique de Trigano. Ce code interdit les rémunérations anormales, que ce soit pour les intermédiaires, les décideurs de marché, les partis politiques ou les proches des salariés. Il définit également le cadre dans lequel doivent être traités les conflits d'intérêts.

Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale mixte du 09 janvier 2017

Rapport du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L 225-68 du code de commerce, le Conseil de Surveillance présente à votre assemblée ses observations sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016 arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion du Directoire. Le Conseil de Surveillance a également eu connaissance et examiné les comptes consolidés établis au terme de ce même exercice.

Les comptes et le rapport de gestion du Directoire ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Comptes de l'exercice clos le 31 août 2016 et rapport de gestion du Directoire

Après examen et contrôle des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2016 arrêtés par le Directoire, ainsi que du rapport de gestion du Directoire, le Conseil de Surveillance n'a pas d'observation particulière à formuler. En conséquence, le Conseil vous demande d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 août 2016.

Ordre du jour et projets des résolutions proposés à l'assemblée générale

Le Conseil de Surveillance a examiné l'ordre du jour proposé à votre assemblée, ainsi que les projets de résolutions soumises par le Directoire à vos suffrages. Ceux-ci n'appellent pas de commentaires. En conséquence, le Conseil de Surveillance vous demande d'approuver les résolutions qui vous sont proposées.

Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi conformément à l'article L. 225-68 al.7 du Code de commerce

Gouvernement d'entreprise

Code de référence

Le Conseil de Surveillance se réfère au code de gouvernement d'entreprise établi par l'association Middenext (consultable sur le site www.Middenext.com). Il n'en a écarté aucune disposition.

Composition du Directoire

Le Directoire comprend quatre membres nommés par le Conseil de Surveillance le 1^{er} septembre 2016 pour une durée de quatre ans :

- M. François FEUILLET, Président du Directoire, 68 ans, diplômé de HEC, il dirige Trigano depuis 1981, après une expérience d'audit (KPMG), de direction financière et de direction générale (groupe Singer et Compagnie Française du Meuble). Il détient 11 178 074 actions Trigano.
- Mme Marie-Hélène FEUILLET, Directeur Général, 68 ans, diplômée de HECJF, elle a rejoint Trigano en 1994 après une carrière au sein du Groupe Banque Populaire. Elle détient 169 actions Trigano.
- M. Michel FREICHE, Directeur Général, 56 ans, diplômé de l'EDHEC et d'expertise comptable. Il a rejoint Trigano en 1988 après un début de carrière en cabinet d'audit (Ernst & Young). Il détient 2 000 actions Trigano.
- M. Paolo BICCI, membre du Directoire, 59 ans, diplômé de l'université de Pise en ingénierie nucléaire. Il a rejoint le groupe Trigano en prenant la direction générale de sa filiale italienne Trigano SpA en 2008, après une première expérience chez Breda Costruzioni Ferroviarie en qualité d'ingénieur production et qualité, puis une carrière au sein du groupe ELECTROLUX dont il présidait la division cooking Europe. Il continue à assurer la direction générale de l'ensemble du pôle italien du Groupe où il s'est illustré dans l'amélioration et l'optimisation des outils industriels. Il ne détient pas d'action Trigano.

Le règlement intérieur du Directoire défini par le Conseil de Surveillance a prévu la mise en place d'un Comité Stratégique composé des membres du Directoire et de cinq dirigeants de filiales. Ce Comité Stratégique a pour objet d'enrichir la réflexion du Directoire sur l'animation du Groupe, la définition et la conduite de sa politique et de sa stratégie. C'est un organe d'échange qui par l'émission d'avis consultatif éclaire le Directoire sur les orientations stratégiques à préconiser aux filiales et sur les indicateurs à mettre en place afin de veiller au respect par ces dernières de la politique et de la stratégie du Groupe compte tenu de l'évolution de son environnement et de ses marchés.

En application de l'article L 225-68 alinéa 2 du code de commerce, sont soumises à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance, la conclusion par le Directoire des opérations qui suivent lorsqu'elles portent sur des montants dépassant les seuils fixés au règlement intérieur du Directoire, à savoir :

- (a) 5 000 000 (cinq millions) € pour les cessions d'immeuble par nature (terrains et tout ce qui y est incorporé, notamment les bâtiments) ;
- (b) 50 000 000 (cinquante millions) € pour la cession totale ou partielle de participations ;
- (c) 5 000 000 (cinq millions) € pour la constitution de sûretés (hypothèques, gages, nantissements).

Ces seuils sont susceptibles d'être modifiés par nouvelle décision du Conseil de Surveillance.

Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de quatre membres nommés pour quatre ans:

(i) deux femmes représentant l'actionnaire majoritaire :

- Mme Alice CAVALIER-FEUILLET, 34 ans, diplômée de l'ESCP, est Senior Vice-Président European Corporate Opportunities au sein de PIMCO (fonds d'investissement – 2 000 milliards de dollars d'actifs gérés), après avoir été Director chez H.I.G. Capital et analyste en fusion-acquisition chez Morgan Stanley. Elle détient 22 451 actions Trigano.
- Mme Séverine FEUILLET, 39 ans, Pneumologue, diplômée des Hôpitaux de Paris (Praticien Hospitalier). Elle détient 6 actions Trigano.

(ii) deux membres indépendants compétents dans le secteur d'activité de la société :

- M. Guido CARISSIMO, 60 ans, diplômé de la Bocconi (Milan) et de l'université de Boston. Il gère un fonds de Private Equity, après avoir dirigé Trigano SpA de 1997 à 2003, et avoir occupé diverses fonctions de direction financière et opérationnelle au sein du groupe Pirelli de 1982 à 1997. Il détient 1 000 actions Trigano.
- M. Jean-Luc GERARD, 61 ans, diplômé de PARIS-DAUPHINE et de l'université DUKE. Il a effectué sa carrière au sein du groupe FORD, où il a occupé différentes fonctions de direction générale grâce auxquelles il a acquis une connaissance fine des réseaux de distribution. Il détient 1 action Trigano.

Par référence au code de gouvernance Middlednext, l'indépendance des membres du Conseil de Surveillance est évaluée au regard des cinq critères suivants :

- (a) ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié, ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société du groupe ;
- (b) ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, et ne pas être en relation d'affaires significatives avec la société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, etc) ;
- (c) ne pas être actionnaire de référence de la société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif ;
- (d) ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence ;
- (e) ne pas avoir été, au cours des six dernières années, commissaire aux comptes de l'entreprise.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs. Aucun prêt ou garantie n'est accordé par la société en faveur des membres du Directoire et des membres du Conseil de Surveillance.

Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance se réunit au moins une fois par trimestre pour examiner le rapport d'activité du Directoire, et aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Ses membres sont régulièrement informés des événements majeurs de la vie du groupe. Ils reçoivent les documents et informations détaillées nécessaires à l'exercice de leurs mandats. Ils peuvent entendre toute personne utile à l'accomplissement de leurs missions.

Afin de préparer ses travaux, le Conseil de Surveillance s'est doté en son sein de deux comités techniques :

(i) le Comité d'Audit et des Comptes :

Il assure le suivi et informe le Conseil sur les missions suivantes :

- le processus d'élaboration de l'information financière, l'examen et l'évaluation des documents financiers diffusés par la société dans le cadre de l'arrêté des comptes,
- examiner l'exposition aux risques de la société et du groupe,
- la surveillance du contrôle externe de la société en évaluant les propositions de nomination des commissaires aux comptes et leur rémunération, et en procédant chaque année avec les commissaires aux comptes à un examen de leurs plans d'intervention, de leurs conclusions, de leurs recommandations et des suites qui leur sont données.
- évaluer les systèmes de contrôle interne avec les personnes qui en ont la charge au sein du groupe.

Ce comité est composé des deux membres indépendants du Conseil de Surveillance : M. Jean-Luc GERARD qui en assure la présidence et M. Guido CARISSIMO qui disposent d'une expertise en matière financière.

(ii) le Comité des Nominations et des Rémunérations :

Il formule des recommandations sur la nomination des membres du Directoire, du Comité Stratégique et des membres du Conseil de Surveillance, sur l'évaluation annuelle de l'indépendance des membres du Conseil de Surveillance, le respect par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance des règles légales et déontologiques auxquelles ils ont souscrites en acceptant leurs mandats, et sur l'équilibre de la composition du Conseil de Surveillance. Ce comité rend également des avis sur la politique de rémunération des membres du Directoire, du Président et du Vice-Président du Conseil de Surveillance, ainsi que des principaux dirigeants du groupe et formule des propositions sur la méthode de répartition des jetons alloués aux membres du Conseil de Surveillance.

Ce comité se réunit chaque année afin d'examiner les rémunérations et avantages alloués aux membres du Directoire, et le cas échéant, au Président et au Vice-Président du Conseil de Surveillance. Ses préconisations s'appuient sur des études comparatives publiées par des experts indépendants.

Les recommandations sur les modalités de répartition des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale sur proposition du Directoire sont formulées en veillant à ce que les membres du Conseil perçoivent une rémunération spécifique pour leur travail au sein des comités techniques.

Ce comité est composé d'un membre représentant l'actionnaire majoritaire et d'un membre indépendant : Mme Alice CAVALIER – FEUILLET et M. Guido CARISSIMO qui en assure la présidence.

Participation aux Assemblées Générales

Les informations relatives aux modalités de participation à l'assemblée générale sont précisées dans les statuts disponibles au siège social de la société.

Les documents communiqués aux Assemblées Générales sont mis à disposition des actionnaires sur le site internet de la société 21 jours avant leur tenue. Une page du site internet est réservée à la procédure de désignation ou de révocation d'un mandataire en vue du vote aux Assemblées Générales.

Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques de Trigano s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue visant à faire converger les pratiques vers les meilleures pratiques de contrôle interne.

Procédures de contrôle interne

• Référentiel utilisé

Trigano applique le cadre de référence et le guide d'application pour les valeurs moyennes publié par l'Autorité des Marchés Financiers.

• Objectifs du contrôle interne

L'objectif du système de contrôle interne de Trigano est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise, en particulier dans les domaines juridique, comptable et financier.

Ce système vise d'une part, à assurer la fiabilité de l'information financière et comptable mensuelle, et d'autre part, à contrôler l'application de la politique décidée par le Directoire de Trigano.

• Limites du contrôle interne

Comme le souligne le cadre de référence de l'AMF, le système de contrôle interne ne peut toutefois pas fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés.

• Environnement de contrôle

Afin de favoriser le développement de l'entreprise dans un contexte multiculturel, Trigano a adopté depuis plusieurs années une organisation fortement décentralisée. Cette décentralisation est encadrée par des principes et des règles de fonctionnement qui s'appliquent partout dans le groupe.

Trigano a, à ce titre, rédigé et diffusé un manuel de contrôle interne qui précise les principes et contrôles essentiels auxquels chaque filiale doit se conformer.

En particulier, un Code éthique précise les règles d'action et de conduite que doivent suivre les membres du personnel de l'ensemble des business units de Trigano dans l'exercice de leur activité professionnelle.

• Organisation

Le système de contrôle interne repose sur un ensemble de procédures administratives et comptables mises en œuvre dans chaque business unit par un responsable comptable et financier, rattaché hiérarchiquement au responsable de la business unit et fonctionnellement à la direction financière du groupe.

Des délégations de pouvoir sont consenties aux dirigeants des filiales pour la plupart des opérations courantes. Ils bénéficient ainsi d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des programmes d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques.

Demeurent sous le contrôle exclusif des membres du Directoire de Trigano :

- les acquisitions et cessions de sociétés ;
- les investissements d'un montant supérieur à 30 000 € ;
- l'ouverture de comptes bancaires et les délégations de signatures ;
- les négociations d'emprunts et de concours bancaires ;
- la validation des contrats importants ou engageant une ou plusieurs filiales pour une période pluriannuelle ;
- la gestion du parc immobilier ;
- la gestion des assurances ;
- l'embauche et la rémunération des cadres dirigeants.

• Elaboration et traitement de l'information comptable et financière

La Direction Comptable de Trigano établit les comptes sociaux de l'entreprise ainsi que les comptes consolidés à partir des états financiers déclarés par les business units. Ceux-ci sont établis conformément aux règles et méthodes prescrites par le groupe et recensées dans le manuel de consolidation et le manuel des principes comptables.

Les services contrôle de gestion et audit interne interviennent régulièrement dans les business units pour vérifier la qualité de l'information comptable transmise au groupe.

Le Directoire de Trigano s'implique fortement dans le suivi des opérations de chacune des business units. Il s'appuie pour cela sur les procédures budgétaires et sur un reporting mensuel quantitatif et qualitatif extrêmement développé, transmis préalablement à la tenue de réunions explicatives et prospectives avec les dirigeants des business units concernées.

La Direction Financière du groupe assure, partout où la réglementation le permet, le financement de ses filiales par le biais de conventions de centralisation de trésorerie ou de contrats de financement intragroupe. Cette centralisation permet à la direction de piloter et d'analyser l'évolution de l'endettement externe, ainsi que de gérer directement le risque de taux inhérent à la dette contractée.

Gestion des risques

La gestion des risques est intégrée à la gestion opérationnelle de Trigano avec une approche pragmatique répondant à la diversité des risques potentiels. Certains risques sont traités au niveau de Trigano (risques environnementaux, financiers, juridiques et pénaux, ainsi que tout risque susceptible de porter atteinte aux fondements de l'activité de la société), d'autres sont appréhendés à la fois au niveau de Trigano et au niveau local (risques industriels, risques fournisseurs et clients).

Les business units disposent à ce titre d'une large autonomie pour définir et mettre en œuvre des plans d'actions destinés à identifier, prévenir et traiter les principaux risques. Les risques globaux du ressort de la Direction Générale sont revus régulièrement et des mesures sont prises pour en atténuer les conséquences éventuelles. Plusieurs procédures, formalisées, ont été mises en œuvre pour uniformiser au sein des business units les diligences à entreprendre.

Les principaux risques auxquels est exposée l'entreprise sont les suivants :

• Risques spécifiques liés à l'activité

Risque d'évolution des législations limitant l'usage des véhicules de loisirs

L'intérêt de la clientèle pour les camping-cars, est, pour partie, la conséquence de la liberté d'utilisation de ces véhicules sur l'ensemble du territoire européen. Par ailleurs, le niveau du marché est fortement corrélé à la capacité d'utilisation gratuite du camping-car pendant un nombre élevé de nuits. Plusieurs facteurs sont susceptibles de restreindre ces libertés. En particulier, une législation plus restrictive sur le stationnement des camping-cars dans les zones hautement touristiques, des limitations de vitesse ou un accès plus difficile aux centres villes pour des motifs liés à la lutte contre la pollution auraient un effet négatif sur le marché, donc sur l'activité de Trigano. Dans l'ensemble, les pouvoirs publics dans les différents pays européens, sensibilisés à l'importance du phénomène camping-car et à son impact positif sur l'économie touristique, agissent avec circonspection et proposent, lorsque des mesures sont prises, des solutions politiques de nature à assurer un usage raisonné du véhicule dans les zones concernées. Trigano œuvre au niveau de chacun des grands marchés ainsi qu'au niveau européen dans le cadre des organisations professionnelles pour promouvoir une évolution des législations concernées favorable au développement du parc de camping-cars en Europe.

Risque climatique

Les activités matériel de camping et de jardin sont affectées de façon significative en cas de conditions climatiques défavorables au printemps et en été. Compte tenu de la faible contribution des ces activités aux résultats de Trigano, aucun programme de réduction de ce risque n'est mis en œuvre.

• Risques opérationnels

Trigano est confronté à un certain nombre de risques opérationnels. Afin d'atténuer l'exposition à ces risques, et en complément des programmes de couverture souscrits auprès des assurances, certaines procédures ad hoc sont mises en œuvre.

Risques liés à la production

Les capacités de production de camping-cars sont aujourd'hui réparties sur les différents sites de Trigano (en France, Italie, Royaume-Uni, Espagne et Allemagne), dont aucun ne représente plus de 20% de la production totale de camping-cars du groupe. Ainsi, les capacités de production existantes permettraient, en cas de besoin, de palier les défaillances d'un site.

Le site de Tournon-sur-Rhône (site le plus important de Trigano en termes de nombre de camping-cars produits) est protégé contre les risques incendie par un réseau de sprinklers dont la révision trentenaire obligatoire a été achevée en 2014. Ces travaux ont permis de rendre la protection incendie plus efficace.

Risques liés à la distribution

Le risque clientèle est limité par la dispersion des distributeurs dont aucun ne représente plus de 2,5% du chiffre d'affaires consolidé. Une couverture d'assurance garantit l'indemnisation des pertes d'exploitation liées à la baisse de chiffre d'affaires d'un distributeur, consécutive à un sinistre de type incendie, dans une limite de 10 M€ par an.

Afin de gérer son risque client, Trigano s'appuie sur un système d'information financière et de rating développé en interne depuis plusieurs années. Compte tenu de la perte d'efficacité des programmes d'assurance crédit, la direction financière de Trigano a encore étendu son périmètre d'analyse afin de maîtriser le risque client dans la plupart des pays.

Le dispositif est complété par la mise en place dans chaque business unit d'un comité de crédit rapportant à la Direction Financière de Trigano.

Enfin, en ce qui concerne les caravanes et les camping-cars, la conservation jusqu'au paiement complet des documents nécessaires à l'immatriculation des véhicules permet dans la plupart des cas de limiter le risque au montant de la marge commerciale

Risques environnementaux

Trigano ne détient pas d'installations à hauts risques environnementaux et technologiques, la plus grande partie de ses activités étant le montage et l'assemblage de véhicules de loisirs. Néanmoins, quelques activités pouvant présenter des risques ont été identifiées : menuiserie, traitement de surface des métaux et stockage de produits chimiques et des déchets industriels liquides. Les risques identifiés concernent les rejets dans l'air et d'éventuels déversements accidentels dans les sols et les nappes phréatiques. La conformité des rejets dans l'air de poussières de bois est assurée par des systèmes de filtration conformes aux normes en vigueur et régulièrement contrôlés. Les chaudières sont également révisées périodiquement et leurs rejets atmosphériques respectent la réglementation. Les effluents liquides engendrés par les activités de traitement de surface des métaux sont soit recyclés (zéro rejet) soit traités par des stations d'épuration dont les rejets vers le milieu naturel sont contrôlés périodiquement. Concernant les risques de pollution des sols et des nappes, la mise en œuvre systématique de systèmes de stockage sur rétention des produits chimiques et des déchets dangereux permet de limiter les risques. En ce qui concerne les risques d'atmosphère explosive (ATEX), un programme de mise en conformité des installations présentant ce type de risque se poursuit. Pour les sites présentant de l'amiante, le programme pluriannuel de retrait de cette matière s'est poursuivi en 2016.

Des audits environnementaux des sites les plus exposés sont par ailleurs réalisés périodiquement par un expert en matière d'environnement.

Des audits de conformité réglementaire sont réalisés par des organismes agréés indépendants conformément aux obligations liées à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement en France.

Enfin, des audits d'environnement sont systématiquement réalisés avant toute acquisition de site ou toute opération de croissance externe.

Risques fournisseurs

Certains fournisseurs présentent un risque significatif du fait de leur spécificité et de leur importance. Trigano a mis en place un programme spécifique de réduction du risque fournisseur comprenant notamment l'intensification de sa politique de diversification des sources d'approvisionnement de certains composants clés, la multiplication des audits chez les fournisseurs et la poursuite de l'intégration de la fabrication de composants sensibles.

Trigano reste cependant dépendante de certains constructeurs automobiles et en particulier de la société SEVEL qui lui fournit environ 70% des bases roulantes de ses camping-cars.

Risques liés à l'environnement économique et géopolitique du groupe

Les ventes et les résultats de Trigano sont significativement dépendants des marchés européens des véhicules de loisirs et de la remorque.

La société est également exposée à des risques de perte de sa compétitivité qui pourraient survenir en cas de variations significatives des taux de change ou d'évolutions défavorables des réglementations douanières. Ces risques concernent en particulier l'activité de Trigano au Royaume Uni qui pourrait être affectée par les conséquences du Brexit. L'impact de la mise en place de barrières douanières par exemple serait toutefois limité par le fait que Trigano produit localement une part importante de ses produits destinés au marché local.

Risques informatiques

La Direction Informatique et Organisation coordonne la démarche de réduction des risques informatiques de l'entreprise.

Elle contribue, par sa politique de sécurité, ses architectures techniques et ses processus, à lutter contre les risques liés aux interruptions de fonctionnement informatique et aux vols et destructions de données informatisées.

Le contrôle de ces risques est assuré notamment au travers :

- de la séparation physique et logique des réseaux industriels, de gestion interne et extranet ;
- de la répartition du système d'information sur plusieurs sites physiquement séparés pour diminuer l'impact d'un sinistre éventuel ;
- de la redondance des systèmes et des réseaux permettant un secours immédiat ou une reprise d'activité ;
- de revues internes et audits externes sur la gestion des accès, les sauvegardes, etc.

En 2016, nous avons poursuivi le déploiement de la sécurisation des données des sites déportés et renforcé la sécurité d'accès au site informatique principal du groupe.

Risques juridiques et fiscaux

Aucun litige présentant un enjeu financier matériel n'est connu à ce jour. Trigano fait régulièrement l'objet de contrôles fiscaux dans les différents pays où sont implantées ses filiales ; ces contrôles n'ont pas donné lieu à des redressements importants.

• Risques financiers

Risque de liquidité

Trigano bénéficie d'une structure financière solide s'appuyant sur un montant de capitaux propres élevé (490,0 M€ au 31 août 2016). Le risque de liquidité est couvert par la faiblesse de l'endettement financier et par l'importance des actifs immobiliers sur lesquels aucune garantie n'a été accordée aux organismes financiers.

Afin de s'assurer de disposer à moyen terme des ressources financières nécessaires à son développement, Trigano s'est engagé dans une démarche d'optimisation de ses besoins en fonds de roulement visant à maintenir ses utilisations de crédits d'exploitation au plus fort de la saison au dessous de 100 M€.

Par ailleurs, votre Société a obtenu, en 2014, l'accord de ses banques pour prolonger jusqu'en septembre 2017 les facilités de crédit dont elle bénéficie.

Risque de change

Trigano est exposé au risque de change pour une partie de son chiffre d'affaires (principalement au Royaume-Uni où la société réalise 12,5% de ses ventes) et de ses approvisionnements, notamment ceux facturés en Dollar ou Livre Sterling.

Trigano sécurise sa marge opérationnelle en couvrant sur un horizon correspondant à son portefeuille de commandes les principaux risques après avoir opéré des compensations entre les flux anticipés dans les monnaies principales. Aucune couverture n'est effectuée sur le Zloty et le Dinar Tunisien car le risque est jugé acceptable par Trigano.

Risque de taux

Les taux de financement sont totalement variables y compris pour les contrats de crédit-bail immobilier. Une couverture de taux (échange Euribor 3 mois contre taux fixe de 0,63%) a été souscrite en 2012 sur 40 M€ du crédit amortissable. Par ailleurs, le capital restant dû des contrats de crédit-bail immobilier est devenu insignifiant.

Risque matières premières

La sensibilité aux fluctuations du cours des matières premières (acier, bois, aluminium) est atténuée par le fait que le groupe utilise des produits transformés qui incorporent ces matières premières. Trigano utilise néanmoins des instruments de couverture lorsque cela est possible en particulier sur le London Metal Exchange pour l'aluminium.

• Autres risques

Trigano estime ne pas être exposé à des risques politiques majeurs du fait de son implantation géographique essentiellement en Europe.

Enfin, les engagements de retraite ne comportent que des engagements strictement conformes aux législations nationales et, au Royaume-Uni, que des engagements à cotisations définies.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Trigano

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Trigano et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2016.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 19 décembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

BM&A

Ernst & Young Audit

Pascal de Rocquigny

Aymeric de La Morandière

Comptes consolidés

Sommaire

A - Compte de résultat consolidé	33
B - Etat du résultat global consolidé	33
C - Bilan consolidé	34
D - Tableau de variation des capitaux propres consolidés	35
E - Tableau des flux de trésorerie consolidés	36
F - Annexe aux comptes consolidés	37
1 - Principes comptables	37
1.1 Référentiel	37
1.2 Bases de préparation	37
2 - Règles de consolidation et périmètre	38
2.1 Règles de consolidation	38
2.2 Périmètre de consolidation	40
2.3 Participations dans les entreprises associées et co-entreprises	42
2.4 Informations sur les transactions avec les parties liées	43
3 - Information sectorielle	44
4 - Données opérationnelles	44
4.1 Chiffre d'affaires et enregistrement des marges	44
4.2 Prêts et créances clients	44
4.3 Stocks et en-cours	46
4.4 Fournisseurs et autres créditeurs	46
4.5 Autres actifs et autres passifs courants et non courants	47
4.6 Amortissements et dépréciations	47
4.7 Autres produits et charges opérationnels	48
4.8 Données liées au personnel	48
5 - Immobilisations	49
5.1 Immobilisations incorporelles	49
5.2 Immobilisations corporelles	50
5.3 Contrat de location	51
5.4 Dépréciations des éléments de l'actif immobilisé	52
6 - Autres provisions et passifs éventuels	53
6.1 Provision pour garantie	53
6.2 Autres provisions	53
6.3 Passifs éventuels	53
7 - Financements et instruments financiers	54
7.1 Actifs et passifs financiers	54
7.2 Résultat financier	57
7.3 Gestion des risques	57
7.4 Engagements hors bilan	58
8 - Impôts sur les bénéfices et impôts différés	58
8.1 Analyse de la charge d'impôts	58
8.2 Impôts différés	59
9 - Capitaux propres et résultat par action	59
9.1 Capitaux propres	59
9.2 Résultat par action	60
10 - Evénements postérieurs à la clôture	60

A - Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	Note	31/08/2016	31/08/2015
Chiffre d'affaires		1 317 130	1 075 640
Autres produits de l'activité		5 491	9 583
Variation des stocks de produits finis et d'encours		9 918	(9 346)
Achats consommés		(903 152)	(720 190)
Charges de personnel	4.8.1	(195 163)	(171 570)
Charges externes		(114 707)	(100 626)
Impôts et taxes		(7 289)	(7 421)
Amortissements et dépréciations	4.6	(12 087)	(11 926)
Résultat opérationnel courant		100 141	64 145
Autres produits opérationnels	4.7	-	-
Autres charges opérationnelles	4.7	(832)	(1 252)
Résultat opérationnel		99 308	62 893
Coût de l'endettement financier net		(1 648)	(2 025)
Autres produits et charges financiers		(1 706)	(1 593)
Résultat financier	7.2	(3 353)	(3 618)
Charge d'impôt	8.1	(11 885)	(3 989)
Quote-part du résultat net des entreprises associées		5 587	4 193
Résultat net		89 658	59 480
Part du groupe		89 791	59 566
Intérêts ne donnant pas le contrôle		(133)	(86)
Résultat de base par action	9.2	4,68	3,10
Résultat dilué par action	9.2	4,68	3,10

B - Etat du résultat global consolidé

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Ecarts actuariels nets d'impôts	(128)	(899)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(128)	(899)
Couvertures de flux de trésorerie nettes d'impôts	219	41
Ecarts de conversion	(7 269)	783
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat	(7 049)	824
Total des éléments du résultat global	(7 178)	(75)
Résultat net	89 658	59 480
Total des produits et charges comptabilisés sur la période	82 480	59 405
Dont part du groupe	82 613	59 494
Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	(133)	(89)

C - Bilan consolidé

Actif

	Note	31/08/2016	31/08/2015*
en milliers d'euros			
Immobilisations incorporelles	5.1.2	19 101	18 730
Ecart d'acquisition	5.1.1.1	73 444	73 989
Immobilisations corporelles	5.2	136 279	119 245
Participations dans les entreprises associées	2.3	26 704	23 556
Autres actifs financiers	7.1.1	5 674	6 190
Actifs d'impôts différés	8.2	37 340	23 400
Autres actifs non courants	4.2	95	120
Total Actifs non courants		298 637	265 230
Stocks et en-cours	4.3	239 870	210 443
Clients et autres débiteurs	4.2	120 821	111 726
Créances d'impôt		5 645	5 770
Autres actifs courants	4.5	88 323	55 020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.1.1	90 243	72 251
Total Actifs courants		544 901	455 210
Total Actif		843 538	720 440

Passif

	Note	31/08/2016	31/08/2015*
en milliers d'euros			
Capital et primes		86 494	86 494
Réserves et résultats consolidés		403 211	334 685
Total Capitaux propres, part du groupe		489 705	421 179
Intérêts ne donnant pas le contrôle		280	237
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	9.1	489 985	421 416
Passifs financiers non courants	7.1.2	20 515	21 523
Provisions à long terme	6.2	19 573	18 964
Passifs d'impôts différés	8.2	7 021	6 704
Autres passifs non courants	4.5	657	708
Total Passifs non courants		47 766	47 899
Passifs financiers courants	7.1.2	11 545	12 490
Provisions courantes	6.2	10 978	10 221
Fournisseurs et autres créditeurs	4.4	213 781	170 634
Dettes d'impôt		12 671	7 423
Autres passifs courants	4.5	56 812	50 357
Total Passifs courants		305 787	251 125
Total Passif		843 538	720 440

*comptes retraités : Cf note 5.1.1.2

D - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes liées au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
en milliers d'euros							
Capitaux propres au 31 août 2014	82 310	4 184	(911)	285 066	370 649	227	370 876
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres (1)	-	-	(3 079)	-	(3 079)	-	(3 079)
Dividendes versés	-	-	-	(5 772)	(5 772)	-	(5 772)
Produits et charges directement en capitaux propres	-	-	-	(72)	(72)	(3)	(75)
Résultat de la période	-	-	-	59 566	59 566	(86)	59 480
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	(15)	(15)
Autres mouvements	-	-	-	(113)	(113)	113	-
Capitaux propres au 31 août 2015	82 310	4 184	(3 990)	338 675	421 179	237	421 416
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres (1)	-	-	(469)	-	(469)	-	(469)
Dividendes versés	-	-	-	(13 407)	(13 407)	-	(13 407)
Produits et charges directement en capitaux propres	-	-	-	(7 179)	(7 179)	(2)	(7 178)
Résultat de la période	-	-	-	89 791	89 791	(133)	89 658
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	(34)	(34)
Autres mouvements	-	-	-	(209)	(209)	209	-
Capitaux propres au 31 août 2016	82 310	4 184	(4 459)	407 670	489 705	280	489 985

1) Achat de 13 197 actions sur l'exercice 2015/2016 (135 773 actions sur l'exercice 2014/2015)

E - Tableau des flux de trésorerie consolidés

en milliers d'euros	Note	31/08/2016	31/08/2015
Résultat net		89 791	59 566
Part des minoritaires dans le résultat		(133)	(86)
Elimination du résultat net des entreprises associées		(5 587)	(4 092)
Elimination de la charge (produit) d'impôt	8.1	11 885	3 989
Elimination des amortissements et provisions		15 420	14 795
Elimination des résultats de cessions d'actifs		668	242
Elimination des charges (produits) d'intérêt nettes		1 647	2 016
Marge brute d'autofinancement		113 691	76 430
Variation du besoin en fonds de roulement	(a)	(26 750)	(1 818)
Impôts encaissés (payés)		(19 819)	(9 489)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		67 122	65 123
Incidence des variations de périmètre	(b)	25	221
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(1 835)	(765)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(26 754)	(14 940)
Acquisition d'actifs financiers		(48)	-
Prêts et avances consentis		(967)	(657)
Cession d'immobilisations incorporelles		5	-
Cession d'immobilisations corporelles		988	505
Cession d'actifs financiers		-	25
Remboursements reçus sur prêts		1 109	1 682
Dividendes reçus		1 206	788
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(26 271)	(13 141)
Cession (acquisition) nette d'actions propres		(469)	(3 101)
Emission d'emprunts		6 518	1 403
Remboursement d'emprunts		(10 586)	(10 431)
Intérêts versés		(1 987)	(2 364)
Intérêts encaissés		341	344
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		(13 407)	(5 772)
Rachat d'intérêts ne donnant pas le contrôle		54	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(19 536)	(19 921)
Incidence de la variation des taux de change		(2 691)	353
Variation de la trésorerie		18 624	32 414
Trésorerie d'ouverture		70 643	38 229
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.1.1	72 251	41 029
Concours bancaires courants	7.1.2	(1 608)	(2 800)
Trésorerie de clôture		89 267	70 643
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.1.1	90 243	72 251
Concours bancaires courants	7.1.2	(976)	(1 608)

(a) Variation du besoin en fonds de roulement

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Stocks	(31 578)	3 995
Fournisseurs	43 619	15 419
Clients	(9 096)	(10 601)
Autres	(29 695)	(10 631)
Incidence de la variation du BFR	(26 750)	(1 818)

b) Incidence des variations de périmètre

en milliers d'euros	Note	31/08/2016	31/08/2015
Trésorerie des sociétés acquises		-	3 221
Coût d'acquisition		25	(3 000)
Incidence des variations de périmètre		25	221
Montant des autres actifs et passifs acquis de la filiale acquise :			
Immobilisations		-	3 920
BFR		-	(4 085)
Provisions		-	760

F - Annexe aux comptes consolidés

Présentation de l'émetteur

Trigano est une société anonyme au capital de 82 310 250 € dont le siège social est sis au 100, rue Petit - Paris 19ème France – immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 722 049 459. Les titres de la société sont cotés sur Euronext Paris, compartiment B. Trigano est la société mère d'un groupe européen spécialisé dans la conception, la production et la commercialisation de véhicules de loisirs et de remorques (ci-après «Trigano» ou «le groupe»).

Les états financiers consolidés de Trigano ont été arrêtés par le Directoire en date du 15 novembre 2016 et examinés par le Conseil de Surveillance en date du 21 novembre 2016. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 9 janvier 2017.

1 - Principes comptables

1.1 Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés au 31 août 2016 de Trigano sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne au 31 août 2016.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne⁽¹⁾, intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC).

Nouvelles normes et interprétations applicables à l'exercice clos le 31 août 2016

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont appliquées pour la première fois sur l'exercice :

- Amendement à l'IAS 19 - «Avantages du personnel» ;
- Amélioration des normes IFRS (cycles 2010-2012 et 2011-2013).

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidences significatives sur les résultats et la situation financière du groupe.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées de manière permanente aux périodes présentées dans les états financiers consolidés.

1.2 Bases de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe.

Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, Trigano procède à des jugements et des estimations, et fait des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Trigano revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment :

- la dépréciation des créances douteuses et des stocks (cf. 4.2 et 4.3) ;
- les provisions (cf. 6.1 et 6.2) ;
- les dépréciations des actifs non courants (dont les écarts d'acquisition) (cf. 5.4) ;
- les impôts différés (cf. 8.2) ;
- les actifs et passifs financiers (cf. 7.1.1 et 7.1.2).

(1) <http://ec.europa.eu/internal-market/accounting/ias-fr.htm>

2 - Règles de consolidation et périmètre

2.1 Règles de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent par intégration globale les comptes des sociétés dont le groupe détient le contrôle directement ou indirectement. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence.

Regroupement d'entreprises

La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les frais directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en « autres charges opérationnelles ».

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition.

Pour chaque prise de contrôle impliquant une prise de participation inférieure à 100%, la fraction d'intérêt non acquise (participations ne donnant pas le contrôle) est évaluée :

- soit à sa juste valeur : dans ce cas, un goodwill est comptabilisé pour la part relative aux participations ne donnant pas le contrôle (goodwill complet) ;
- soit à sa quote-part d'actif net identifiable de l'identité acquise : dans ce cas, seul un goodwill au titre de la part acquise est comptabilisé (méthode du goodwill partiel).

L'option choisie pour une transaction ne préjuge pas du choix susceptible d'être fait pour les transactions ultérieures.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistré directement en résultat.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à un ajustement, à condition que celui-ci trouve son origine dans des faits et circonstances antérieurs à la date d'acquisition et nouvellement portés à la connaissance de l'acquéreur. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise), l'écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne donne pas lieu à la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans la contrepartie transférée à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en écart d'acquisition lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existants lors de l'acquisition ; à défaut, et au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

Transactions éliminées dans les états financiers

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les produits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives de pertes de valeur.

Date de clôture

A l'exception de Loisirs Finance, dont la date de clôture est fixée pour des raisons règlementaires au 31 décembre, les sociétés du périmètre consolidé clôturent leurs comptes au 31 août.

Conversion des états financiers des filiales et des transactions libellés en devises

Les états financiers des sociétés du groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les actifs et passifs, y compris l'écart d'acquisition et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de fin de période ;
- les produits et charges sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours ;
- les écarts de conversion résultant de la conversion des états financiers libellés en devises étrangères sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Les transactions en devises sont converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat en produit ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours en vigueur à la date de la transaction.

Les taux de conversion des devises employées sur les exercices 2015 et 2016 sont les suivants :

	31/08/2016	31/08/2015
Livre sterling		
Cours de clôture	0,8481	0,7275
Cours moyen	0,7671	0,7464
Zloty polonais		
Cours de clôture	4,3533	4,2289
Cours moyen	4,3330	4,1517
Dinar tunisien		
Cours de clôture	2,4659	2,1928
Cours moyen	2,3000	2,2009
Couronne norvégienne		
Cours de clôture	9,2765	9,3585
Cours moyen	9,3645	8,6334

2.2 Périmètre de consolidation

2.2.1 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêt	
		31/08/2016	31/08/2015
Sociétés consolidées par intégration globale :			
Trigano	France	société mère	société mère
Arca Camper	Italie	100,00	100,00
Arts et Bois	France	100,00	100,00
Atelier Trigano	France	100,00	100,00
Auto Trail VR	Royaume-Uni	100,00	100,00
Autostar	France	97,33	97,33
Benimar-Ocarsa	Espagne	100,00	100,00
Bruand Développement	France	75,00	70,00
Camping-cars Chausson	France	100,00	100,00
Camping-Profi	Allemagne	100,00	100,00
Caravanes La Mancelle	France	100,00	100,00
Clairval	France	100,00	100,00
CMC Distribution France	France	100,00	100,00
CMC France	France	100,00	100,00
CVC	Italie	100,00	100,00
Delwyn Enterprises	Royaume-Uni	100,00	100,00
Deutsche Reisemobil Vermietungs	Allemagne	100,00	100,00
E.T. Riddiough (sales)	Royaume-Uni	99,00	99,00
ECIM	France	100,00	100,00
Eura Mobil	Allemagne	100,00	100,00
Eura Mobil Service	Allemagne	100,00	100,00
Euro Accessoires	France	100,00	100,00
European Motorhomes	Allemagne	100,00	100,00
Europ'holidays	France	100,00	100,00
Gaupen-Henger	Norvège	100,00	100,00
Gaupen-Henger Eiendom	Norvège	100,00	100,00
Grove Products (Caravan Accessories)	Royaume-Uni	100,00	100,00
HTD Participations	France	100,00	100,00
Karmann-Mobil Vertriebs	Allemagne	100,00	100,00
Lider	France	100,00	100,00
Luano Camp	Italie	100,00	100,00
Maître Equipement	France	100,00	100,00
Mécadis	France	100,00	100,00
Mécanorem	France	100,00	100,00
Mediterraneo VDL	Espagne	99,00	99,00
Mistercamp	France	100,00	100,00
Notin	France	75,00	70,00
OCS Recreatie Groothandel	Pays-Bas	100,00	100,00
Ouest VDL	France	100,00	100,00
Périgord VDL	France	100,00	100,00
PLSA	France	100,00	100,00
Polytex	Tunisie	99,94	99,94
Résidences Trigano	France	100,00	100,00
Riviera France	France	100,00	100,00

Sociétés	Pays	% d'intérêt	
		31/08/2016	31/08/2015
Rulquin	France	100,00	100,00
S.C.I. CMC	France	100,00	100,00
S.C.I. de l'Amiral Lebreton	France	96,50	96,50
S.C.I. du Colonel Petit	France	85,00	85,00
S.C.I. du Haut Eclair	France	100,00	100,00
S.C.I. du Président Arnaud	France	90,00	90,00
S.C.I. du Professeur Parmentier	France	90,00	90,00
S.C.I. Duchesse de Mirabel	France	95,00	95,00
SEA Espana	Espagne	100,00	100,00
SEA	Italie	100,00	100,00
Sorelpol	Pologne	100,00	100,00
Techwood	France	99,90	99,90
Trigano BV	Pays-Bas	100,00	100,00
Trigano Deutschland GmbH & CO KG	Allemagne	100,00	100,00
Trigano Deutschland Verwaltungs	Allemagne	100,00	100,00
Trigano GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Trigano Jardin	France	100,00	100,00
Trigano MDC	France	100,00	100,00
Trigano Remorques	France	100,00	100,00
Trigano SpA	Italie	100,00	100,00
Trigano Service	France	100,00	100,00
Trigano Van	Italie	100,00	100,00
Trigano VDL	France	100,00	100,00
Trois Soleils	France	100,00	100,00
Sociétés consolidées par mise en équivalence :			
Loisirs Finance (1)	France	49,00	49,00
A.S.I. Ltd (2)	Royaume-Uni	49,99	49,99
Sociétés sorties du périmètre en 2016 :			
Panels (3)	Italie	-	90,00
Sociétés entrées dans le périmètre en 2016 :			
Le Hall du camping-car	France	75,00	-

(1) Loisirs Finance est détenue à hauteur de 51% par la société BNP PARIBAS Personal Finance, qui en détient le contrôle au regard d'IFRS 10. Par voie de conséquence, Trigano n'ayant qu'une influence notable, la société est mise en équivalence dans les comptes de Trigano.

(2) A.S. Investments Ltd est détenue à hauteur de 50,01% par son management, qui en détient le contrôle au regard d'IFRS 10. Par voie de conséquence, Trigano n'ayant qu'une influence notable, la société est mise en équivalence dans les comptes de Trigano.

(3) Société fusionnée dans SEA.

2.2.1 Liste des sociétés non consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêt	
		31/08/2016	31/08/2015
Trigano Prikolice (1)	Serbie	100,00	-
Luano Van (1)	Italie	100,00	-
UFAC	France	34,00	34,00
Immobiliara Toscana Aragonese	Espagne	50,00	50,00

(1) sociétés créées au cours de l'exercice 2015/2016 ; sans activité au 31/08/2016.

2.3 Participations dans les entreprises associées et co-entreprises

Les principes et méthodes comptables des entités concernées sont conformes aux IFRS et homogènes avec ceux du groupe.

Loisirs Finance est un établissement financier dont l'activité est le crédit aux particuliers sur le lieu de vente pour l'acquisition de camping-cars et de caravanes. La société finance également des flottes de mobil-homes acquises par des professionnels de l'hôtellerie de plein air et des stocks de camping-cars et de caravanes d'exposition des distributeurs de véhicules de loisirs.

Informations financières résumées - Loisirs Finance

	31/08/2016	31/08/2015
en milliers d'euros et pour la totalité de l'entité		
Produit net bancaire	9 615	10 345
Résultat net	3 350	3 171
Capitaux propres	37 043	33 693
Total bilan	716 686	545 994
en milliers d'euros		
% d'intérêts détenus	49,00%	49,00%
Quote-part d'actif net détenue	18 151	16 509
Valeur des titres mis en équivalence	18 151	16 509

A.S.I. Ltd est un constructeur et distributeur de véhicules de loisirs au Royaume-Uni.

Informations financières résumées - A.S.I. Ltd

	31/08/2016	31/08/2015
en milliers de GBP et pour la totalité de l'entité		
Chiffre d'affaires	121 862	107 421
Résultat net	6 110	3 921
Capitaux propres	18 220	13 910
en milliers d'euros		
% d'intérêts détenus	49,99%	49,99%
Quote-part d'actif net détenue	10 740	9 558
Ajustements	(2 187)	(2 511)
Valeur des titres mis en équivalence	8 553	7 047

L'évolution du poste «participations dans les entreprises associées et co-entreprises» s'analyse ainsi :

en milliers d'euros	Loisirs Finance	A.S.I. Ltd	Total
31/08/2014	14 942	4 893	19 835
Quote-part de résultat de l'exercice	1 567	2 626	4 193
Dividendes	-	(788)	(788)
Ecart de conversion	-	416	416
Retraitements	-	(100)	(100)
31/08/2015	16 509	7 047	23 556
Quote-part de résultat de l'exercice	1 642	3 982	5 624
Dividendes	-	(1 206)	(1 206)
Ecart de conversion	-	(1 234)	(1 234)
Retraitements	-	(36)	(36)
31/08/2016	18 151	8 553	26 704

2.4 Informations sur les transactions avec les parties liées

2.4.1 Transactions avec certains actionnaires

De même qu'au 31/08/2015, M. François Feuillet et Mme Marie-Hélène Feuillet détiennent 57,8 % des titres de la société au 31/08/2016. Ils n'ont réalisé aucune opération avec Trigano en dehors de celles liées aux fonctions de direction qu'ils exercent dans le groupe.

2.4.2 Rémunérations des membres du Conseil d'Administration

en milliers d'euros	2016	2015
Salaires	1 014	937
Charges sociales	484	448
Jetons de présence	500	443
Paievements en actions	-	-
Autres avantages	15	15
Total	2 013	1 843

2.4.3 - Transactions avec les filiales

Trigano réalise à titre onéreux pour le compte de ses filiales les prestations suivantes :

- mise en place d'avances financières et de prêts ;
- location d'immeubles ;
- prestations de services administratifs et informatiques ;
- mise à disposition de marques commerciales ;
- négociation centralisée de certains achats.

La facturation de ces prestations est effectuée à des conditions normales. La totalité des flux correspondants est éliminée en consolidation. Par ailleurs, compte tenu du fort pourcentage de détention par Trigano des titres de ses filiales, l'impact de ces opérations sur la répartition des résultats entre le groupe et les minoritaires est négligeable.

2.4.4 - Transactions avec les entreprises associées

Loisirs Finance

Sur l'exercice 2015/2016, Trigano a cédé à cette filiale des créances pour un montant total de 191,4 M€ (154,7 M€ au 31/08/2015). Au 31/08/2016, l'encours de créances cédées est de 66,4 M€ (44,2 M€ au 31/08/2015).

A.S.I. Ltd.

Le groupe a fourni à cette société des véhicules et des composants pour un montant total de 14,5 M€ en 2016 (8,4 M€ en 2015).

3 - Information sectorielle

L'information sectorielle reflète la vue du principal décideur opérationnel (Direction Générale de Trigano) et est établie sur la base du reporting interne. Les informations du reporting interne sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le groupe.

Les secteurs opérationnels du groupe sont « Véhicules de loisirs » et « Equipement des loisirs ».

La Direction Générale de Trigano évalue la performance des secteurs « Véhicules de loisirs » et « Equipement des loisirs » sur la base du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel. Les actifs et passifs ne faisant pas l'objet d'une information spécifique auprès de la Direction Générale, ils ne sont pas présentés dans le cadre de l'information sectorielle.

en milliers d'euros	2016		
	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Total consolidé
Chiffre d'affaires (1)	1 151 360	165 770	1 317 130
Résultat opérationnel courant sectoriel	86 883	13 258	100 141
% du chiffre d'affaires	7,5%	8,0%	7,6%
Résultat opérationnel sectoriel	86 048	13 260	99 308
Quote-part de résultat des entreprises associées	5 587	-	5 587

(1) Dont 554 967 k€ réalisés en France

en milliers d'euros	2015		
	Véhicules de loisirs	Equipement des loisirs	Total consolidé
Chiffre d'affaires (1)	914 220	161 420	1 075 640
Résultat opérationnel courant sectoriel	52 279	11 866	64 145
% du chiffre d'affaires	5,7%	7,3%	6,0%
Résultat opérationnel sectoriel	51 155	11 738	62 893
Quote-part de résultat des entreprises associées	4 193	-	4 193

(1) Dont 478 493 k€ réalisés en France

4 - Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires et enregistrement des marges

Le chiffre d'affaires et la marge correspondante sont reconnus lors du transfert des risques et avantages des biens vendus ou des services rendus. Pour les ventes de véhicules de loisirs, ce transfert intervient généralement lors de la mise à disposition des véhicules sur les parcs usines. Les ventes sont comptabilisées pour leur montant net de remises éventuelles, de participations publicitaires et d'escompte pour paiement anticipé.

4.2 Prêts et créances clients

Il s'agit des actifs financiers, émis ou acquis par Trigano qui sont la contrepartie d'une remise directe de trésorerie, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme de montants significatifs non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.

Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés n'est pas transféré à un tiers.

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale. Les créances cédées avec recours dans le cadre de programmes de financement des stocks des distributeurs de véhicules de loisirs ainsi que les effets escomptés non échus sont réintégrés à l'actif dans le poste « clients et autres débiteurs » et au passif dans le poste « passifs financiers courants » lorsque les critères de déconsolidation ne sont pas remplis.

Une provision pour dépréciation individualisée est comptabilisée lorsque des événements font douter du recouvrement d'une créance (mise en redressement ou liquidation judiciaire, impayés nombreux...). Cette provision tient compte, le cas échéant, des garanties obtenues.

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré ;
- les droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions :
 - si Trigano a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité ;
 - si Trigano a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

Les créances clients courantes et autres débiteurs se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Avances et acomptes versés	2 544	1 666
Clients - part < 1 an	130 255	125 293
Montant brut	132 799	126 960
Dépréciation	(11 978)	(15 233)
Montant net	120 821	111 726

Les autres actifs non courants comprennent principalement les créances clients non courantes et se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Clients et comptes rattachés - part > 1 an	540	553
Autres créances - part > 1 an	4	4
Montant brut	544	557
Dépréciation	(449)	(437)
Montant net	95	120

Les créances clients prises dans leur ensemble s'analysent comme suit :

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Clients - part > 1 an	540	553
Clients - part < 1 an	130 255	125 293
Montant brut	130 795	125 846
Dépréciation - part > 1 an	(449)	(437)
Dépréciation - part < 1 an	(11 978)	(15 233)
Dépréciation	(12 427)	(15 671)
Montant net	118 368	110 175

L'antériorité des créances clients à la date de clôture s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Créances échues non dépréciées	24 930	24 781
entre 0 et 30 jours	11 350	8 706
entre 31 et 90 jours	6 723	7 121
entre 91 et 180 jours	3 633	4 331
plus de 180 jours	3 224	4 622
Créances non échues et non dépréciées	90 254	83 430
Créances dépréciées	15 611	17 635
Total des créances clients en valeur brute	130 795	125 846

L'évolution de la dépréciation des créances clients s'analyse ainsi :

en milliers d'euros	
Dépréciation clients au 31/08/14	(28 168)
Dotations	(1 423)
Reprises pour utilisations (1)	13 651
Reprises de reliquats non consommés	270
Dépréciation clients au 31/08/15	(15 671)
Dotations	(922)
Reprises pour utilisations	4 006
Reprises de reliquats non consommés	159
Dépréciation clients au 31/08/16	(12 427)

(1) Dont 10 400 k€ correspondant au passage en perte de créances anciennes entièrement dépréciées, reprises à l'occasion de l'acquisition de SEA.

4.3 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués au coût de revient, selon la méthode du FIFO - premier entré, premier sorti, ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient s'entend net de remises éventuelles et d'escompte pour paiement anticipé. La quote-part de charges liée à la sous-activité est exclue de la valeur des stocks. Les véhicules destinés à la location sont enregistrés en stock si leur durée d'utilisation prévisionnelle pour cette activité est inférieure à un an. Dans le cas contraire, ils sont enregistrés en immobilisations corporelles.

Les matières premières et composants inactifs sont dépréciés en fonction de leur degré de vétusté et de leur possibilité de revente ou de réutilisation dans les fabrications futures. Les produits finis, marchandises et pièces détachées font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur réalisable est inférieure à leur coût de revient.

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Matières premières	98 819	85 126
En-cours	17 606	16 222
Marchandises	46 533	40 010
Produits finis	88 351	80 942
Montant brut	251 309	222 301
Dépréciation	(11 439)	(11 858)
Montant net	239 870	210 443

4.4 Fournisseurs et autres créditeurs

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Dettes fournisseurs	210 239	169 714
Dettes sur acquisitions	3 542	920
Total	213 781	170 634

4.5 Autres actifs et autres passifs courants et non courants

Autres actifs courants

	31/08/2016	31/08/2015
en milliers d'euros		
Personnel	391	350
Etat, autres collectivités territoriales et organismes sociaux	19 664	12 865
Charges constatées d'avance	7 210	6 240
Autres actifs	61 135	35 639
Montant brut	88 399	55 094
Dépréciation	(76)	(74)
Montant net	88 323	55 020

Autres passifs courants

	31/08/2016	31/08/2015
en milliers d'euros		
Avances et acomptes reçus	2 079	1 928
Dettes sociales	30 996	27 621
Dettes fiscales	10 841	9 245
Autres passifs	12 896	11 562
Total	56 812	50 357

Autres passifs non courants

	31/08/2016	31/08/2015
en milliers d'euros		
Produits constatés d'avance - part > 1 an	655	706
Autres	2	2
Total	657	708

4.6 Amortissements et dépréciations

	31/08/2016	31/08/2015
en milliers d'euros		
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(13 629)	(13 059)
Reprises sur amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	12	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles en location financement	(622)	(634)
Dotations aux amortissements	(14 239)	(13 693)
Dotations aux dépréciations sur actifs circulants	(9 043)	(10 222)
Reprises de dépréciations sur actifs circulants	12 579	13 322
Dotations aux provisions pour risques et charges	(12 656)	(11 944)
Reprises de provisions pour risques et charges	11 272	10 611
Dotations aux provisions nettes des reprises	2 152	1 767
Total	(12 087)	(11 926)

4.7 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique enregistre les effets des événements intervenus pendant la période comptable, qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise.

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Résultat de cessions d'actifs	-	-
Autres	-	-
Autres produits opérationnels	-	-
Impact des restructurations	(349)	(481)
Frais d'acquisition des titres	-	(180)
Coûts des sinistres (franchises)	-	(349)
Résultat de cessions d'actifs	(483)	(242)
Autres charges opérationnelles	(832)	(1 252)
Total	(832)	(1 252)

4.8 Données liées au personnel

4.8.1 - Charges de personnel

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Salaires et traitements	(128 018)	(116 159)
Charges sociales	(40 097)	(35 893)
Personnel extérieur	(22 401)	(16 253)
Autres avantages	(4 646)	(2 994)
Total	(195 163)	(171 570)

4.8.2 - Effectifs

Effectif moyen du Groupe	31/08/2016	31/08/2015
Dirigeants	77	79
Cadres	340	310
Employés	1 141	1 070
Ouvriers	3 475	3 045
Total	5 033	4 504

4.8.3 - Avantages au personnel

Le groupe participe dans les pays où il est implanté aux régimes légaux accordant des avantages aux salariés. Il s'agit principalement des indemnités dues aux membres du personnel en cas de départ à la retraite (France notamment) ou quelle qu'en soit la cause (TFR en Italie). En application de la norme IAS 19, ces engagements envers le personnel sont enregistrés au passif du bilan dans les postes de provisions. Ils sont évalués sur la base de calculs actuariels intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'inflation. Le groupe revoit périodiquement l'évaluation de ses engagements de retraite. Les effets des changements d'hypothèses actuarielles et des différences entre les hypothèses utilisées et les données réelles constatées sont évalués.

Le groupe reconnaît en autres éléments du résultat global la totalité des gains et pertes actuariels.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour le calcul des provisions de départ à la retraite en France sont les suivantes :

- Taux de rotation du personnel : selon l'historique de l'entité ;
- Table de mortalité : table statistique communément admise ;
- Taux attendu d'augmentation de salaires : selon statistiques de l'entité ;
- Taux d'actualisation : taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées (0,80 % au 31/08/2016 ; 0,96 % au 31/08/2015) ;
- Age de départ à la retraite : 65 ans, à l'initiative du salarié.

Pour ces provisions, une variation de +/- 25 points de base sur le taux d'actualisation aurait pour impact une variation de l'engagement de respectivement - 3,3 % et + 3,5 %.

Les provisions pour indemnités de fin de contrat sont présentées dans la note 6.2.

4.8.4 Paiement en actions

Il n'existe aucun plan d'options de souscription d'actions en cours de validité.

5 - Immobilisations

5.1 Immobilisations incorporelles

5.1.1 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition affectés aux groupes d'unités génératrices de trésorerie VDL et Remorques ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment en cas d'indices de pertes de valeur. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le groupe sont décrites au paragraphe 5.4 «Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé».

5.1.1.1 Répartition par activité

en milliers d'euros	31/08/2016			31/08/2015		
	Brut	Dép.	Net	Brut	Dép.	Net
Véhicules de loisirs	59 719	(4 132)	55 587	60 297	(4 132)	56 165
Equipement des loisirs	17 858	-	17 858	17 824	-	17 824
Total	77 577	(4 132)	73 444	78 121	(4 132)	73 989

5.1.1.2 Variation de la valeur nette comptable

en milliers d'euros

Au 31/08/2014, valeur nette cumulée	63 868
Ecarts d'acquisition constatés dans l'exercice (1)	10 326
Pertes de valeur de l'exercice	-
Effet des variations de change	(205)
Au 31/08/2015, valeur nette cumulée	73 989
Ecarts d'acquisition constatés dans l'exercice	14
Pertes de valeur de l'exercice	-
Effet des variations de change	(559)
Au 31/08/2016, valeur nette cumulée	73 444

(1) Trigano a déterminé au 31/08/2016 l'écart d'acquisition définitif de la société Luano Camp, acquise le 26 mars 2015, à 10,3 M€ après un ajustement à la hausse de 1,5 M€ de la dette différée due aux cédants.

5.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels acquis séparément par Trigano sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprises à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, de coûts de développement des logiciels utilisés en interne, de procédés, marques et brevets. Les autres immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue pour chaque catégorie de biens.

Les coûts de développement sont capitalisés dès lors que la faisabilité technique, les perspectives de vente et la fiabilité de l'évaluation sont assurées. Ils sont amortis sur 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/08/2016			31/08/2015		
	Brut	Amort. ou Provisions	Net	Brut	Amort. ou Provisions	Net
Concessions brevets, marques et droits similaires	23 283	(7 754)	15 529	23 024	(7 142)	15 882
Frais de recherche et développement	1 201	(891)	310	1 109	(744)	365
Autres immobilisations incorporelles	8 305	(5 042)	3 263	6 962	(4 480)	2 483
Total	32 789	(13 688)	19 101	31 096	(12 366)	18 730

Les variations des immobilisations incorporelles sur les exercices 2015 et 2016 sont analysées ci-dessous :

en milliers d'euros	Brut	Amortissements	Net
Au 31/08/2014	27 316	(10 943)	16 373
Variations du périmètre	3 167	-	
Acquisitions de l'exercice	765	-	
Sorties de l'exercice	(152)	150	
Ecart de conversion	-	-	
Dotations de l'exercice	-	(1 573)	
Au 31/08/2015	31 096	(12 366)	18 730
Variations du périmètre	-	-	
Acquisitions de l'exercice	1 835	-	
Sorties de l'exercice	(153)	153	
Ecart de conversion	12	28	
Dotations de l'exercice	-	(1 504)	
Au 31/08/2016	32 789	(13 688)	19 101

5.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et celles acquises par voie de regroupements d'entreprises à leur juste valeur.

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations pour leur montant avant impôt.

Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien en tenant compte de sa valeur résiduelle. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Aménagements des terrains	10 à 20 ans
Constructions gros œuvre	30 à 50 ans
Constructions agencements	15 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 à 30 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/08/2016			31/08/2015		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Terrains et agencements	23 019	(1 998)	21 022	21 378	(3 160)	18 217
Constructions	116 022	(52 676)	63 346	110 270	(48 320)	61 950
Installations techniques, matériels et outillages industriels	108 795	(80 266)	28 528	102 558	(76 295)	26 263
Autres immobilisations corporelles	42 755	(30 951)	11 804	41 127	(29 798)	11 329
Immobilisations en cours	11 580	-	11 580	1 485	-	1 485
Total	302 170	(165 891)	136 279	276 818	(157 573)	119 245

Les variations des immobilisations corporelles sur les exercices 2015 et 2016 sont analysées ci-dessous :

en milliers d'euros	Brut	Amortissements	Net
Au 31/08/2014	263 180	(147 346)	115 835
Variation du périmètre	752	-	
Acquisitions de l'exercice (1)	15 347	-	
Sorties de l'exercice	(4 429)	3 683	
Ecarts de conversion	(43)	(285)	
Dotations de l'exercice	-	(12 120)	
Autres mouvements	2 010	(1 505)	
Au 31/08/2015	276 818	(157 573)	119 245
Variation du périmètre	-	-	
Acquisitions de l'exercice (1)	32 038	-	
Sorties de l'exercice	(4 776)	3 262	
Ecarts de conversion	(1 909)	1 155	
Dotations de l'exercice	-	(12 736)	
Au 31/08/2016	302 170	(165 891)	136 279

(1) Dont location financement : 2 662 k€ en 2015/2016; 0 en 2014/2015

5.3 Contrats de location

Les biens financés dans le cadre de contrats de location-financement sont inscrits, dès le commencement du contrat, en immobilisations corporelles, au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux à venir au titre de la location. Les contrats de location sont traités comme des contrats de location financement dès lors qu'ils transfèrent au preneur la majeure partie des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués, que la propriété des biens soit ou non transférée en fin de contrat.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges jusqu'à l'échéance du contrat.

Le montant des contrats de location capitalisés en immobilisations corporelles se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31/08/2016			31/08/2015		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
Terrains et agencements	2 198	-	2 198	1 670	-	1 670
Constructions	25 041	(12 245)	12 796	22 907	(11 623)	11 284
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 346	(1 346)	-	1 346	(1 346)	-
Autres immobilisations corporelles	1 246	(1 035)	211	1 246	(1 035)	211
Total	29 832	(14 627)	15 205	27 170	(14 004)	13 165

5.4 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

5.4.1 Principes

En dehors des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, affectés à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

Unités Génératrices de Trésorerie

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) constituent des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Trigano a défini l'UGT comme étant la business unit, correspondant, généralement au sein du groupe, à une entité juridique.

Test de dépréciation

Les tests de dépréciation consistent à s'assurer que la valeur nette comptable est au moins égale à la plus élevée de la juste valeur, diminuée des coûts de vente et de la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif à laquelle s'ajoute une valeur terminale. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant les taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs. La valeur terminale est calculée à partir de la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif basé sur le flux de trésorerie issu de la dernière année des prévisions.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel. Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes. Une perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition n'est jamais reprise.

Pour les besoins de réalisation des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie selon la méthodologie décrite précédemment.

5.4.2 Tests de dépréciation au 31/08/2016

Les tests de dépréciation ont été réalisés en date du 31 août 2016, pour chacun des groupes d'UGT concernés (VDL et Remorques). La valeur recouvrable des actifs non courants a été déterminée à partir de la valeur d'utilité calculée en utilisant les flux de trésorerie prévisionnels après impôt sur une période de cinq ans. Ces flux intègrent les dernières prévisions budgétaires des entités concernées, en particulier les évolutions de vente et de parts de marché par pays ainsi que les dernières prévisions d'évolution de prix de revient. Les prévisions budgétaires servant de base au plan d'affaires sont établies à partir des données historiques.

Les principales hypothèses retenues par Trigano sont :

- Taux de croissance à l'infini utilisé : 1,5 % (sans changement par rapport à 2015) ;
- Taux d'actualisation après impôt retenu : 6,8 % (7,1 % en 2015).

La valeur terminale est calculée à partir du dernier flux de trésorerie normalisé et du taux de croissance à l'infini. Ces tests ont permis de valider la valeur dans les comptes des actifs non courants. Une variation à la hausse de 1 % du taux d'actualisation, le décalage d'un an de la croissance des ventes, la variation à la baisse de 0,5 % de l'EBITDA du flux normatif ou la réduction du taux de croissance à l'infini à 1 % n'entraîneraient pas de nécessité de déprécier les actifs non courants de chacun de ces groupes d'UGT.

6- Autres provisions et passifs éventuels

6.1 Provision pour garantie

La provision correspond au coût potentiel engendré par les garanties contractuelles données aux clients. Elle est établie en fonction des données statistiques recueillies par type de produits. Les périodes couvertes varient en fonction des conditions contractuelles et légales.

Les dépenses prises en compte correspondent aux coûts directs internes et externes calculés sur la base des derniers prix connus. Compte tenu de la faiblesse de l'impact sur les comptes, les flux futurs ne sont ni inflatés ni actualisés. Le montant des décaissements futurs est enregistré en fonction de l'échéance prévue en provisions à long terme ou en provisions courantes.

6.2 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque l'extinction d'une obligation résultant d'un événement passé doit se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour un montant pouvant être estimé de manière fiable. Une provision pour restructuration n'est comptabilisée que dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les évolutions des provisions courantes et à long terme sur l'exercice 2015/2016 sont les suivantes :

Provisions courantes

en milliers d'euros	31/08/2015	Dotations	Utilisations	Reprises	Reclassements	Ecarts de conversion	31/08/2016
Provisions pour garantie - part < 1 an	7 905	6 419	(4 953)		177	(94)	9 454
Provisions pour litiges et risques divers – part < 1 an	2 073	647	(1 424)	(149)	134	-	1 282
Provisions pour fin de contrat	243	17	(18)	-	-	-	242
Total	10 221	7 083	(6 395)	(149)	311	(94)	10 978

Provisions à long terme

en milliers d'euros	31/08/2015	Dotations	Utilisations	Reprises	Reclassements	Ecarts actuariels	Ecarts de conversion	31/08/2016
Provisions pour garantie - part > 1 an	6 278	5 438	(4 379)	-	(177)	-	(114)	7 046
Provisions pour litiges et risques divers	1 412	404	(489)	-	(134)	-		1 194
Provisions pour fin de contrat (1)	11 274	501	(632)	-		192	(1)	11 333
Total	18 964	6 344	(5 501)	-	(311)	192	(115)	19 573

(1) dont effet d'actualisation : 69 k€ au 31/08/2016 ; 77 k€ au 31/08/2015.

Les provisions pour litiges et risques divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale, commerciale ou fiscale.

6.3 Passifs éventuels

Aucune action nouvelle significative n'a été engagée à l'encontre de Trigano au cours de la période.

7. Financements et instruments financiers

7.1 Actifs et passifs financiers

7.1.1 Actifs financiers

Les actifs financiers sont composés des prêts et créances, des actifs disponibles à la vente et d'actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat. Le groupe n'a pas d'actifs détenus jusqu'à l'échéance et dispose d'un montant non significatif d'actifs disponibles à la vente.

Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme.

Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les autres actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur du prix payé, augmentée des coûts d'acquisition. Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont enregistrées à leur date de règlement.

Autres actifs financiers

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Prêts	4 989	9 009
Dépôts et cautionnements versés	915	789
Autres	352	532
Montant brut	6 156	10 330
Dépréciation	(311)	(3 948)
Actualisation	(171)	(192)
Montant net	5 674	6 190

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme facilement convertibles en un montant connu et présentant un risque négligeable de changement de valeur.

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Equivalents de trésorerie	-	-
Disponibilités	90 243	72 251
Total	90 243	72 251

7.1.2 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- des passifs financiers au coût amorti ;
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

Passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

Options de vente accordées aux actionnaires minoritaires (put)

Les «put» accordés aux actionnaires minoritaires font l'objet de la reconnaissance d'une dette financière à la juste valeur qui se substitue aux intérêts ne donnant pas le contrôle. La variation de juste valeur est reconnue comme une transaction entre actionnaires, c'est à dire en capitaux propres. Seul le coût financier (désactualisation) est reconnu en résultat financier.

Dérivés et comptabilité de couverture

Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée en résultat.

Le groupe utilise la possibilité offerte par la norme IAS 39 d'appliquer la comptabilité de couverture :

- en cas de couverture de juste valeur, la dette est comptabilisée pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert et toute variation de juste valeur est inscrite en résultat. Les variations de la juste valeur des dérivés sont également inscrites en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement ;
- en cas de couverture de flux de trésorerie futurs, la variation de la juste valeur du dérivé est inscrite nette d'impôt en capitaux propres pour la partie efficace et en résultat pour la partie inefficace.

La comptabilité de couverture s'applique si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique « Autres produits et charges financières ».

Le groupe a contracté en 2012 une couverture de taux d'intérêt afin d'échanger l'Euribor 3 mois contre un taux fixe de 0,63% sur son crédit amortissable de 40 M€. A la clôture, le montant résiduel de ce crédit est de 10 M€. Trigano a appliqué la comptabilité de couverture de flux de trésorerie sur ce swap de taux.

Les passifs financiers se décomposent ainsi :

Passifs financiers non courants

en milliers d'euros	31/08/2016		31/08/2015	
	Dettes financières	Locations financement	Dettes financières	Locations financement
Emprunts et dettes assimilées à plus de cinq ans (1)	14 686	2 278	9 529	903
Emprunts et dettes assimilées de un à cinq ans (2)	1 921	1 605	10 346	719
Autres	25	-	27	-
Total	16 632	3 883	19 902	1 622
Total passifs financiers non courants	20 515		21 523	

(1) dont paiement différé actualisé sur acquisition : 14 686 k€ au 31/08/2016 ; 9 529 k€ au 31/08/2015

(2) dont paiement différé actualisé sur acquisition : 993 k€ au 31/08/2016 ; 0 k€ au 31/08/2015

dont put sur intérêts ne donnant pas le contrôle : 240 k€ au 31/08/2016 ; 294 k€ au 31/08/2015

Passifs financiers courants

en milliers d'euros	31/08/2016		31/08/2015	
	Dettes financières	Locations financement	Dettes financières	Locations financement
Emprunts à moins d'un an (1)	10 198	358	10 695	157
Concours bancaires courants	976	-	1 608	-
Intérêts courus non échus	13	-	30	-
Total	11 187	358	12 333	157
Total passifs financiers courants	11 545		12 490	

(1) dont paiement différé sur acquisition : 159 k€ au 31/08/2016 ; 0 k€ au 31/08/2015

7.1.3 Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

Les tableaux ci-dessous présentent les actifs et passifs financiers par catégorie :

	31/08/2016			Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
en milliers d'euros							
Autres actifs financiers non courants	5 674	5 674	-	31	5 643	-	-
Autres actifs long terme	95	95	-	-	95	-	-
Clients et autres débiteurs	120 821	120 821	-	-	120 821	-	-
Autres actifs courants (1)	88 323	88 323	3 494	-	84 829	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	90 243	90 243	90 243	-	-	-	-
Total Actifs financiers	305 156	305 156	93 737	31	211 387	-	-
Passifs financiers non courants	20 515	20 515	15 679	-	-	4 836	-
Autres passifs non courants	657	657	-	-	-	657	-
Passifs financiers courants (2)	11 545	11 545	159	-	-	11 386	-
Fournisseurs et autres créditeurs	213 781	213 781	-	-	-	213 781	-
Autres passifs courants (1)	56 812	56 812	216	-	-	56 382	76
Total Passifs financiers	303 310	303 310	16 054	-	-	287 042	76

	31/08/2015			Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
en milliers d'euros							
Autres actifs financiers non courants	6 190	6 190	-	31	6 158	-	-
Autres actifs long terme	120	120	-	-	120	-	-
Clients et autres débiteurs	111 726	111 726	-	-	111 726	-	-
Autres actifs courants (1)	55 020	55 020	772	-	54 248	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	72 251	72 251	72 251	-	-	-	-
Total Actifs financiers	245 307	245 307	73 023	31	172 252	-	-
Passifs financiers non courants	21 523	21 523	9 529	-	-	11 994	-
Autres passifs non courants	708	708	-	-	-	708	-
Passifs financiers courants (2)	12 490	12 490	-	-	-	12 490	-
Fournisseurs et autres créditeurs	170 634	170 634	-	-	-	170 634	-
Autres passifs courants (1)	50 357	50 357	437	-	-	49 515	404
Total Passifs financiers	255 712	255 712	9 966	-	-	245 342	404

(1) Actifs financiers à la juste valeur par résultat : la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont mis à leur juste valeur sur la base des évaluations transmises par les banques ; les autres actifs et passifs courants sont constitués des achats et ventes à terme et du swap de taux décrits ci-après. De même qu'au 31/08/2015, ils sont de catégorie 3.

(2) Les dettes financières étant essentiellement à taux variables, la juste valeur est équivalente à la valeur inscrite au bilan.

7.2 Résultat financier

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier, des dividendes reçus des sociétés non consolidées, des variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie et des dérivés non concernés par la comptabilité de couverture, des résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie, des résultats d'actualisation et des résultats de change portant sur des éléments ne faisant pas partie de l'endettement financier net.

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Intérêts et produits financiers	341	344
Intérêts et charges financières	(1 989)	(2 369)
Coût de l'endettement financier net	(1 648)	(2 025)
Différence de change	4 609	(1 646)
Autres produits (charges)	(6 315)	54
Total	(3 353)	(3 618)

La mise à jour du paiement différé sur l'acquisition de Luano Camp, compte tenu des prévisions de résultat de la filiale et sur la base d'un taux d'actualisation de 2,7%, a entraîné la constatation d'une charge financière de 6 308 k€ correspondant à la variation de juste valeur de la dette, conformément à IAS 39.

7.3 Gestion des risques

Risque de change

Trigano est exposé au risque de change pour une partie de son chiffre d'affaires (principalement au Royaume-Uni) et de ses approvisionnements, notamment ceux facturés en Dollar ou Livre Sterling.

Trigano sécurise sa marge opérationnelle en couvrant sur un horizon correspondant à son portefeuille de commandes (2 à 6 mois) les principaux risques après avoir opéré des compensations entre les flux anticipés dans les monnaies principales. Aucune couverture n'est effectuée sur le Zloty car le risque est jugé acceptable par Trigano.

Les contrats d'achats et de ventes à terme de devises sont évalués à leur juste valeur à la clôture. Le produit enregistré à ce titre sur la période s'élève à 2 942 k€ en 2016 (produit de 1 028 k€ en 2015).

Sensibilité au risque de change :

en millions d'euros	Au 31/08/2016		
	GBP	USD	PLN
Hypothèse d'appréciation de l'Euro	10 %	10 %	10 %
Impact sur le résultat net avant impôt	(6,8)	1,1	0,6
Impact sur les capitaux propres	(3,3)	-	(0,6)

en millions d'euros	Au 31/08/2015		
	GBP	USD	PLN
Hypothèse d'appréciation de l'Euro	10 %	10 %	10 %
Impact sur le résultat net avant impôt	(5,9)	1,0	0,6
Impact sur les capitaux propres	(3,0)	-	(0,5)

Risque de taux

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont à taux variable sur une base d'Euribor 3 mois. Une couverture de taux a été contractée afin d'échanger l'Euribor 3 mois contre un taux fixe à 0,63 % sur le crédit amortissable de 40 M€ mis en place en juillet 2012. Le tirage de 10 M€ effectué en décembre 2012 n'a pas donné lieu à opération de couverture.

Ainsi qu'indiqué à la note 7.1.2, Trigano a appliqué la comptabilité de couverture de flux de trésorerie sur ce swap de taux. La variation de la juste valeur du dérivé (-219 k€ après impôt) a ainsi été inscrite en capitaux propres au 31 août 2016 (-41 k€ au 31 août 2015).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est couvert par la faiblesse du taux d'endettement financier et par l'importance des actifs immobiliers sur lesquels aucune garantie n'a été accordée aux organismes financiers.

Afin de réduire encore son risque de liquidité, la société a signé le 12 juillet 2012 un contrat sur 5 ans avec ses banques prévoyant la mise en place de crédits pour un montant de 200 M€. Les emprunts et dettes correspondants sont assortis d'engagements de respect de ratios financiers :

- endettement net consolidé sur fonds propres ≤ 1 ;
- endettement net consolidé sur EBITDA consolidé ≤ 3 .

Trigano satisfait à ces conditions au 31/08/2016.

Risque de crédit

Le risque de crédit est limité par la dispersion des distributeurs, dont aucun ne représente plus de 2,5% du chiffre d'affaires consolidé. Un système d'analyse d'informations financières et commerciales permet de prévenir et de contenir les principaux risques de défaillance. Il est complété par un programme d'assurance crédit couvrant les créances sur les distributeurs dans les pays où l'expertise de Trigano n'est pas jugée suffisante pour gérer le risque.

En ce qui concerne les caravanes et camping-cars, la conservation jusqu'au paiement complet des documents nécessaires à l'immatriculation des véhicules permet dans la plupart des cas de limiter le risque au montant de la marge commerciale.

Enfin, dans plusieurs pays, à la demande de ses distributeurs, Trigano a développé des partenariats avec des sociétés spécialisées dans le financement des stocks de véhicules. Ces accords permettent généralement au distributeur de régler au comptant sa créance et de bénéficier d'un crédit couvrant la période d'exposition. En France, Trigano a développé avec Loisirs Finance un système incitatif permettant aux distributeurs de financer leur stock de véhicules neufs à un coût dégressif pouvant aller jusqu'à la gratuité en fonction de leur production de crédits aux particuliers.

Dans ce cadre, Trigano cède ses créances sans recours à Loisirs Finance. L'engagement de Trigano se limite à une aide à la recommercialisation des produits en cas de défaillance du distributeur (cf note 2.4.4).

Risque action

Trigano n'est pas exposé à un risque action.

7.4 Engagements hors bilan

Une caution d'un montant de 1 M€ a été donnée à BNP-Paribas pour la délivrance d'une garantie bancaire demandée par le bailleur dans le cadre de la location de l'usine de SEA à Poggibonsi.

8 – Impôts sur les bénéfices et impôts différés

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du groupe, corrigé de la fiscalité différée. La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable sur les décalages temporaires d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation. S'agissant des pertes fiscales, un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que la société concernée disposera dans le futur de bénéfices imposables sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle et, conformément à la norme IAS 12, ils ne sont pas actualisés.

8.1 Analyse de la charge d'impôts

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Résultat net	89 658	59 480
Dont résultat des sociétés mises en équivalence	5 587	4 193
Dont résultat des sociétés intégrées globalement	84 070	55 287
Charge d'impôts comptabilisée	(11 885)	(3 989)
Résultat avant impôts des sociétés intégrées globalement	95 956	59 275
Charge théorique d'impôts (1)	(29 539)	(18 442)
Taux d'impôts théorique	30,8%	31,1%
Variation des déficits fiscaux non reconnus antérieurement	18 394	12 757
Autres différences permanentes	(740)	1 696
Total rapprochement	17 654	14 453
Charge d'impôts comptabilisée	(11 885)	(3 989)
Taux d'impôt apparent	12,4 %	6,7 %

(1) Au taux d'imposition de chaque entité.

8.2 Impôts différés

Les soldes d'impôts différés actif et passif s'analysent ainsi :

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Impôts différés sur		
Immobilisations	(10 651)	(11 580)
Dépréciations et autres charges	5 509	6 948
Déficits reportables	35 639	21 746
Autres	(178)	(417)
Solde net actif / (passif) des impôts différés comptabilisés	30 319	16 696
Impôts différés Actif	37 340	23 400
Impôts différés Passif	(7 021)	(6 704)

Pour l'évaluation du caractère recouvrable de ses actifs d'impôt différés, Trigano a revu les hypothèses et options possibles dans le cadre de son processus d'arrêtés des comptes. Les prévisions faites, que ce soit sur les résultats futurs ou sur d'autres possibilités d'imputation, ont confirmé les options prises à la clôture.

La mise en place de l'intégration fiscale entre sociétés soeurs permise par la nouvelle réglementation fiscale italienne a conduit à reconnaître sur la période un actif d'impôt différé de 17,2 M€ correspondant à la totalité des pertes reportables des sociétés concernées au taux en vigueur.

Le montant cumulé des pertes reportables n'ayant pas donné lieu à activation d'impôts s'élève au 31 août 2016 à 90 M€.

9 – Capitaux propres et résultat par action

9.1 Capitaux propres

La politique de gestion des capitaux propres vise à préserver la continuité d'exploitation du groupe, à servir une rémunération aux actionnaires et à permettre le développement de l'activité, notamment par croissance externe.

Les capitaux propres de Trigano (société mère) ne sont soumis à aucune contrainte externe. Seuls ceux de Loisirs Finance (détenue à 49 %) doivent respecter les ratios prudentiels imposés par la réglementation bancaire française et européenne.

M. François Feuillet et Mme Marie-Hélène Feuillet détiennent au 31 août 2016 57,8 % du capital et 73,6 % des droits de vote de Trigano.

Le capital se compose de 19 336 269 actions entièrement libérées, d'une valeur nominale de 4,2567 €.

Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis.

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions propres

Les actions propres sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes d'impôt, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

L'Assemblée Générale du 5 janvier 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des rachats de titres de la société pour une période de 13 mois dans la limite de 1 900 000 actions. L'Assemblée Générale du 26 juillet 2016 a transféré au Directoire l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de rachat des actions de la société.

Détail des primes, actions propres et des autres réserves :

	31/08/2016	31/08/2015
Capital	82 310	82 310
Primes	4 184	4 184
Actions propres (1)	(4 459)	(3 990)
Réserves stock-options (2)	243	243
Réserves consolidées (3)	419 954	343 646
Ecart de conversion (4)	(12 247)	(4 977)
Total	489 985	421 416

(1) Trigano a signé un contrat de liquidité auquel une somme de 500 k€ a été affectée. Au 31 août 2016, le nombre d'actions propres détenues dans le cadre de ce contrat est de 4 022 titres Trigano.

Dans le cadre des autorisations données par l'Assemblée Générale, des actions de la société ont été rachetées. Au 31 août 2016, le nombre d'actions propres s'élève à 181 878.

(2) Ce compte enregistre l'effet cumulé constaté en contrepartie de la charge d'amortissement des stock-options.

(3) Ce compte comprend :

- les réserves de la société mère après retraitements de consolidation ;
- la quote-part revenant au groupe des capitaux propres retraités de chacune des filiales diminuée de la valeur des titres détenus par le groupe et augmentée du goodwill éventuel ;
- l'effet cumulé des changements de méthodes comptables et corrections d'erreurs ;
- les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les variations de juste valeur des dérivés dans les opérations de couverture de flux de trésorerie.

(4) Ce compte comprend la part revenant au groupe des écarts de conversion, positifs ou négatifs, liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

Dividendes

Le Directoire propose comme distribution relative à l'exercice clos le 31 août 2016 un dividende brut de 1,00 € par action ordinaire. Les états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires réunis en Assemblée Générale le 9 janvier 2017.

9.2 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions propres. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions qui ajoute au dénominateur le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (options), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés.

	2016	2015
en nombre d'actions		
Actions en circulation	19 336 269	19 336 269
Actions propres	(185 900)	(172 703)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action	19 150 369	19 163 566

	2016	2015
en nombre d'actions		
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action	19 150 369	19 163 566
Nombre de stock-options dilutives	-	-
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action	19 150 369	19 163 566

10 – Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture qui nécessiterait de modifier les comptes ou de donner une information complémentaire.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Trigano, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre groupe effectue des estimations et formule des hypothèses concernant les tests de dépréciation des goodwill (note 5.4), les actifs d'impôt différé (note 8.2), les provisions (note 6) ou encore les passifs financiers reconnus à leur juste valeur (note 7.1.2).

Pour l'ensemble de ces éléments, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables suivies et des informations données dans l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons également apprécié la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 19 décembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

BM&A

Ernst & Young Audit

Pascal de Rocquigny

Aymeric de La Morandière

Renseignements juridiques des sociétés françaises consolidées

Sociétés	Forme sociale	Siège social	Capital social (en €)	N° immatriculation SIREN
Trigano*	SA	100 Rue Petit 75019 Paris	82 310 249,75	722 049 459 RCS PARIS
Arts et Bois	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	40 000,00	304 515 562 RCS PARIS
Atelier Trigano	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	490 753 399 RCS PARIS
Autostar	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	333 120 434 RCS PARIS
Bruand Développement	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	200 000,00	326 055 977 RCS PARIS
Camping-cars Chausson	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	378 944 565 RCS PARIS
Caravanes La Mancelle	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10 400,00	378 291 504 RCS PARIS
Clairval	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	320 000,00	339 697 138 RCS PARIS
C.M.C. Distribution France	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	88 877,78	471 501 098 RCS PARIS
C.M.C. France	SCP	100 Rue Petit 75019 Paris	152 449,02	350 707 915 RCS PARIS
ECIM	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	421 257 494 RCS PARIS
Euro Accessoires	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	2 000 000,00	303 409 742 RCS PARIS
Europ'holidays	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	10 000,00	395 134 422 RCS PARIS
HTD Participations	SARL	130 Rte de Lamastre 07300 Tournon/Rhône	3 000,00	498 510 007 RCS AUBENAS
Lider	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	122 610,00	393 681 564 RCS PARIS
Loisirs Finance	SA*	20 Av. G. Pompidou 92300 Levallois Perret	10 000 000,00	410 909 592 RCS NANTERRE
Maître Equipement	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	400 000,00	310 096 938 RCS PARIS
Mécadis	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	150 000,00	377 989 264 RCS PARIS
Mécanorem	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	830 000,00	431 784 164 RCS PARIS
Mistercamp	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	82 025,00	431 483 361 RCS PARIS
Notin	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	679 000,00	498 148 808 RCS PARIS
Ouest VDL	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	500 000,00	483 632 444 RCS PARIS
Périgord Véhicules de Loisirs	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	150 000,00	383 039 880 RCS PARIS
PLSA	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	84 500,00	423 823 418 RCS PARIS
Résidences Trigano	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	40 000,00	378 738 041 RCS PARIS
Riviera France	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	81 600,00	421 648 247 RCS PARIS
Rulquin	SA	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	309 358 273 RCS PARIS
Techwood	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	100 000,00	351 216 759 RCS PARIS
Trigano Jardin	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	7 667 295,70	303 773 923 RCS PARIS
Trigano MDC	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	9 000 000,00	775 735 020 RCS PARIS
Trigano Remorques	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	1 000 000,00	345 039 069 RCS PARIS
Trigano Service	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	60 000,00	398 231 951 RCS PARIS
Trigano VDL	SAS	100 Rue Petit 75019 Paris	7 000 000,00	458 502 838 RCS PARIS
Trois Soleils	SARL	100 Rue Petit 75019 Paris	20 000,00	380 916 114 RCS PARIS
SCI CMC	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	351 437 280 RCS PARIS
SCI de L'Amiral Lebreton	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	423 685 445 RCS PARIS
SCI du Colonel Petit	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	353 602 436 RCS PARIS
SCI Duchesse de Mirabel	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	15 244,90	432 806 685 RCS PARIS
SCI du Haut Eclair	SCI	Le Haut Eclair 72600 Mamers	15 244,90	347 520 835 RCS LE MANS
SCI du Président Arnaud	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	403 103 799 RCS PARIS
SCI du Professeur Parmentier	SCI	100 Rue Petit 75019 Paris	16 000,00	414 374 066 RCS PARIS

* à Directoire et Conseil de Surveillance

Comptes sociaux

Bilan actif

en milliers d'euros	31/08/2016			31/08/2015
	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	8 346	(4 782)	3 564	3 058
Immobilisations incorporelles en cours	283	-	283	255
Avances et acomptes	190	-	190	88
Total Immobilisations incorporelles	8 819	(4 782)	4 037	3 401
Terrains	5 926	(511)	5 415	4 231
Constructions	17 837	(8 210)	9 627	10 148
Installations techniques, matériel et outillage industriel	158	(158)	0	-
Autres immobilisations corporelles	3 412	(2 431)	981	746
Immobilisations corporelles en cours	5 619	-	5 619	81
Total Immobilisations corporelles	32 952	(11 310)	21 642	15 206
Participations	177 243	(15 671)	161 572	161 712
Actions propres	4 180	-	4 180	3 680
Créances rattachées à des participations	67 648	(11 294)	56 354	52 799
Prêts	11 701	(16)	11 685	161
Autres	532	-	532	532
Total Immobilisations financières	261 304	(26 981)	234 323	218 884
Total Actif immobilisé	303 075	(43 073)	260 002	237 491
Actif circulant				
Créances clients	2 126	-	2 126	1 577
Autres créances	91 435	(16 671)	74 764	66 568
Total Créances	93 561	(16 671)	76 890	68 145
Valeurs mobilières de placement (1)	206	-	206	145
Disponibilités	55 077	-	55 077	30 862
Charges constatées d'avance	520	-	520	407
Ecart de conversion actif	707	-	707	1
Total Actif circulant	150 071	(16 671)	133 400	99 560
Total Actif	453 146	(59 744)	393 402	337 051

(1) dont actions propres gérées dans le contrat de liquidité : 206 k€ au 31.08.2016, 145 k€ au 31.08.2015.

Bilan passif

	31/08/2016	31/08/2015
en milliers d'euros		
Capitaux propres		
Capital	82 310	82 310
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 183	4 183
Réserves		
Réserves légales	9 016	9 016
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	54 180	54 180
Report à nouveau	42 918	50 430
Résultat de l'exercice	16 113	5 895
Subventions d'investissement	49	60
Provisions réglementées	3 724	3 363
Total Capitaux propres	212 493	209 437
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	859	152
Total Provisions pour risques et charges	859	152
Dettes		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 196	20 079
Emprunts et dettes financières divers	391	395
Total Dettes financières	10 587	20 474
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs	5 943	423
Dettes fiscales et sociales	8 692	6 225
Total Dettes d'exploitation	14 635	6 648
Dettes diverses		
Autres dettes	154 762	100 274
Produits constatés d'avance	66	66
Total Dettes	180 050	127 462
Total Passif	393 402	337 051

Compte de résultat

	31/08/2016	31/08/2015
en milliers d'euros		
Produits d'exploitation		
Production de services	8 582	8 166
Chiffre d'affaires net	8 582	8 166
Subventions d'exploitation	13	11
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	1	112
Autres produits	14 488	6 061
Total des produits d'exploitation	23 084	14 350
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	(2 768)	(2 639)
Impôts, taxes et versements assimilés	(903)	(882)
Salaires et traitements	(3 215)	(3 142)
Charges sociales	(1 456)	(1 389)
Dotations aux amortissements	(1 585)	(1 544)
Dotations aux provisions	-	(152)
Autres charges	(5 567)	(409)
Total des charges d'exploitation	(15 494)	(10 157)
Résultat d'exploitation	7 590	4 193

Compte de résultat

	31/08/2016	31/08/2015
en milliers d'euros		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	13 251	12 279
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	306	602
Autres intérêts et produits assimilés	1 757	1 847
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 796	3 484
Différences positives de change	74	33
Total des produits financiers	19 184	18 245
Charges financières		
Dotations financières aux provisions	(4 142)	(6 207)
Intérêts et charges assimilés	(2 055)	(2 496)
Pertes sur créances liées à des participations	(62)	(5 573)
Différences négatives de change	(322)	(17)
Total des charges financières	(6 581)	(14 293)
Résultat financier	12 603	3 952
Résultat courant avant impôts	20 193	8 145
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	209	171
Reprise sur provisions et transfert de charges	60	47
Total des produits exceptionnels	269	218
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(138)	(102)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(421)	(419)
Total des charges exceptionnelles	(559)	(521)
Résultat exceptionnel	(290)	(303)
Impôts sur les bénéfices	(3 791)	(1 946)
Total des produits	42 537	32 813
Total des charges	(26 424)	(26 918)
Bénéfice	16 113	5 895

Annexe aux comptes sociaux

La présente annexe se rapporte au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2016 dont le total est de 393 402 k€ et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dont le total des produits est de 42 537 k€ et dégageant un bénéfice de 16 113 k€. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016.

Faits marquants de l'exercice

Dans un contexte de confirmation de la reprise du marché du camping-car en Europe, la société a investi ou financé pour accompagner l'augmentation de la capacité de production de ses filiales au Royaume-Uni, en France et en Italie afin de leur permettre de satisfaire la demande.

Par ailleurs, la société a adapté son mode de gouvernance en optant pour une structure à Directoire et Conseil de Surveillance.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 août 2016 ont été établis selon les principes comptables généralement admis en France, conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement ANC N°2014-03.

Les principales règles et méthodes comptables utilisées dont l'énonciation est nécessaire à une bonne compréhension des comptes sont les suivantes :

1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent aux marques, dépôt de marques, brevets, procédés et logiciels possédés par la société. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les logiciels, procédés et brevets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation prévisionnelle.

Les frais de dépôts de marques sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur 10 ans.

A la clôture de l'exercice, les marques sont évaluées à leur valeur d'utilité. Une provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles est constatée si cette valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	50 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 à 30 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Matériel micro-informatique	2 ans
Matériel de transport	4 ans

Les immobilisations incorporelles et corporelles se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Valeur brute au 31/08/2015	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/08/2016
Immobilisations incorporelles (1)	7 589	1 240	(10)	8 819
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 713	1 213		5 926
Constructions	17 716	121	0	17 837
Matériel informatique et de bureau	2 420	459	(248)	2 631
Divers	889	88	(38)	939
Immobilisations en cours	81	5 538		5 619
Total immobilisations corporelles	25 819	7 419	(286)	32 952

(1) dont marques 1 238 k€, logiciels 6 236 k€ au 31/08/2016.

Les amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Amortissements au 31/08/2015	Dotations	Reprises	Amortissements au 31/08/2016
Immobilisations incorporelles	(4 188)	(604)	10	(4 782)
Immobilisations corporelles				
Agencements des terrains	(481)	(29)	-	(510)
Constructions	(7 568)	(641)	-	(8 209)
Matériel informatique et de bureau	(1 907)	(270)	246	(1 931)
Divers	(657)	(41)	38	(660)
Total immobilisations corporelles	(10 613)	(981)	284	(11 310)
Total amortissements des immobilisations	(14 801)	(1 585)	294	(16 092)

3 - Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à la valeur recouvrable lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition. Les frais d'acquisition liés aux titres sont inclus dans le coût des titres.

La valeur recouvrable est considérée principalement par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée le cas échéant des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme ou par rapport à la valeur d'usage calculée sur les flux de trésorerie futurs. Les prêts représentant les versements effectués dans le cadre de la participation des employés à l'effort de construction font l'objet d'une provision déterminée en fonction d'une actualisation.

Les dotations aux provisions pour risques filiales sont comptabilisées en résultat courant.

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Valeur brute au 31/08/2015	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/08/2016
Immobilisations financières				
Participations (Cf note 14)	177 171	91	(19)	177 243
Actions propres (1) (2)	3 825	561	-	4 386
Créances rattachées à des participations	66 161	1 550	(63)	67 648
Prêts (3)	179	11 527	(5)	11 701
Divers	532	-	-	532
Total immobilisations financières	247 868	13 729	(87)	261 510

(1) La société a acquis au cours de l'exercice 13 197 actions Trigano pour un prix de 560 783,62 €.

Au 31 août 2016, elle détient 185 900 titres Trigano pour une valeur comptable de 4 386 030,23 €.

(2) Dont 206 k€ au 31 août 2016 d'actions propres du contrat de liquidités classées en valeurs mobilières de placement au bilan.

(3) Les prêts représentant les versements effectués dans le cadre de la participation des employés à l'effort de construction sont actualisés au taux de 0,80 %.

4 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, sauf exception. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5 - Opérations en devises

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

6 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont ramenées à la valeur probable de réalisation lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

7 - Provisions pour risques et charges

En application du règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques. Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les évolutions de ces provisions sont les suivantes :

en milliers d'euros	Montants au 31/08/2015	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montants au 31/08/2016
Provision pour pertes de change	1	707	(1)	-	707
Provision pour litiges	151	-	-	-	151
Total	152	707	(1)	-	859

8 - Engagements en matière de pensions et retraites

Les charges correspondant aux engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont payées. Le montant potentiel de ces indemnités figure en engagement financier hors bilan dans la présente annexe. Il est évalué sur la base de calculs actuariels intégrant des hypothèses de mortalité, selon la table statistique communément admise, de rotation du personnel et d'augmentation de salaires selon les statistiques de la société et du départ à 65 ans à l'initiative du salarié.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées soit 0,80% au 31 août 2016 (cf Note 11).

9 - Résultat financier

Les subventions accordées aux filiales ainsi que les abandons de créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

Notes sur le bilan

Note 1 - Provisions pour dépréciation d'éléments de l'actif

en milliers d'euros	Montants au 31/08/2015	Dotations (1)	Reprises (2)	Montants au 31/08/2016
Immobilisations financières				
Participations	(15 459)	(215)	3	(15 671)
Créances rattachées à des participations	(13 362)	-	2 068	(11 294)
Prêts	(18)	-	2	(16)
Autres	-	-	-	-
Total provisions immobilisations financières	(28 839)	(215)	2 073	(26 981)
Actif circulant				
Créances clients	-	-	-	-
Autres créances	(15 173)	(3 219)	1 721	(16 671)
Total provisions actif circulant	(15 173)	(3 219)	1 721	(16 671)
Total provisions pour dépréciation d'éléments de l'actif	(44 012)	(3 434)	3 794	(43 652)

(1) dont dotations financières : 3 434 k€

(2) dont reprises financières : 3 794 k€, reprise d'exploitation 0 k€

Note 2 - Echancier des prêts et des créances

en milliers d'euros	Montant brut au 31/08/2016	Un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	67 648	35 137	32 511
Prêts	11 701	11 518	183
Autres immobilisations financières	532		532
Total actif immobilisé	79 881	46 655	33 226
Actif circulant			
Créances clients	2 126	2 126	-
Autres créances			
Société apparentées	79 986	79 986	-
Comptes courants intégration fiscale	2 449	2 449	-
Créances sur l'Etat	3 015	3 015	-
Autres créances détenues sur les sociétés du groupe	220	220	-
Autres	5 765	5 765	-
Total des autres créances	91 435	91 435	-
Total	173 442	140 216	33 226

Note 3 - Autres informations sur les postes de l'actif

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Montants concernant les entreprises liées		
Participations	177 243	177 171
Créances rattachées à des participations	67 648	66 161
Clients	2 084	1 552
Comptes courants filiales	79 986	77 486
Autres créances	2 669	394
Total	329 630	322 764
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	520	407
Charges financières	-	-
Total	520	407
Produits à recevoir		
Clients	1 999	1 448
Autres créances	5 699	579
Total	7 698	2 027

Note 4 - Composition du capital social

Catégorie	Nombre de titres			Valeur nominale	
	Au 31/08/2015	Créés	Réduction		Au 31/08/2016
Actions	19 336 269	-	-	19 336 269	4,2567 €

Réserves indisponibles

Le montant de la réserve indisponible liée aux actions propres est de 4 386 k€.

Note 5 - Echancier des dettes

en milliers d'euros	Montant brut au 31/08/2016	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	10 196	10 196	-	-
Emprunts et dettes financières divers	391	-	-	391
Fournisseurs	5 943	5 944	-	-
Dettes fiscales et sociales	8 692	8 692	-	-
Autres dettes	154 761	154 761	-	-
Total	179 984	179 593	-	391

(1) Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont à taux variable sur une base d'Euribor 3 mois. Une couverture de taux a été contractée afin d'échanger l'Euribor 3 mois contre un taux fixe de 0,63 % sur le crédit amortissable de 40 M€ mis en place en juillet 2012.

Note 6 - Autres informations sur les postes du passif

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Montants bruts concernant les entreprises liées		
Emprunts et dettes financières	366	368
Fournisseurs	5 479	69
Comptes courants filiales	153 344	98 069
Autres dettes	1 417	1 971
Total	160 606	100 477
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	66	66
Total	66	66
Charges à payer		
Dettes fournisseurs	18	43
Dettes fiscales et sociales	525	543
Total	543	586

Notes sur le compte de résultat

Note 7 - Produits et charges financiers concernant les entreprises liées

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Produits financiers		
Dividendes reçus sur titres de participation	12 816	11 844
Résultats des sociétés de personnes	435	435
Produits de prêts et comptes courants auprès des filiales du groupe	1 965	2 383
Reprises sur provision filiales	3 793	3 329
Total	19 009	17 991

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Charges financières		
Dotations financières aux provisions (1)	(3 434)	(6 206)
Abandons de créances filiales (2)	-	(5 573)
Intérêts et charges assimilées	(805)	(845)
Total	(4 239)	(12 624)

(1) La société a procédé à l'analyse des valeurs d'inventaire des titres de participations. A l'issue de cet examen, une dotation complémentaire pour dépréciation a été comptabilisée pour 3 434 k€.

(2) Abandons de créance : Arca Camper et Mistercamp en 2015.

Note 8 - Résultat exceptionnel

en milliers d'euros	31/08/2016	31/08/2015
Résultat sur cession d'immobilisations corporelles	(20)	(1)
Résultat sur cession d'actions Trigano (contrat de liquidité)	92	70
Dotations aux amortissements dérogatoires	(421)	(419)
Reprise sur amortissements dérogatoires	59	47
Total	(290)	(303)

Autres informations

Note 9 - Rémunération des dirigeants

Les rémunérations et avantages versés aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice se sont élevées à 1 031 342 €.

Note 10 - Élément de nature fiscale

La société est la société-mère du groupe fiscal constitué avec les sociétés Trigano VDL, Euro Accessoires, Trigano MDC, Mistercamp et Lider. Dans le cadre de l'intégration fiscale, l'impôt est calculé par filiale comme en l'absence d'intégration.

L'accroissement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable est de 223 k€. L'impôt sur les bénéfices se compose de produits d'intégration fiscale pour 4 991 k€, de charges d'impôt au titre de l'intégration fiscale pour 8 620 k€ et d'autres charges d'impôt pour 161 k€.

En l'absence d'intégration fiscale, la charge d'impôt de Trigano en France aurait été de 0 €.

Note 11 - Engagements financiers (hors bilan)

• Engagements de départ à la retraite

Montant des engagements de départs à la retraite : 446 219 €.

• Crédit bail

en milliers d'euros	redevances payées		redevances à payer			Total à payer	Prix résiduel
	de l'exercice	cumulées	1 an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans		
Terrains et constructions	107	107	266	1 065	1 732	3 063	

La valeur des biens au moment de la signature du contrat en juin 2016 se décompose comme suit :

Terrain : 527 k€

Construction : 2 134 k€

Les dotations aux amortissements au titre de l'exercice qui auraient été enregistrées si les biens avaient été acquis sont de 21 k€.

• Swap de taux d'intérêts

Trigano a échangé l'Euribor 3 mois contre un taux fixe à 0,63% sur le crédit amortissable de 40 M€ mis en place en juillet 2012. Au 31 août 2016, la juste valeur de cet instrument financier est de -76 k€.

• Cautions données

Une caution d'un montant de 1 M€ a été donnée à BNP-Paribas pour la délivrance d'une garantie bancaire demandée par le bailleur dans le cadre de la location de l'usine de SEA à Poggibonsi.

• Engagements recus

Abandons de créances ou subventions accordées avec clause de retour à meilleure fortune : 76 735 k€.

• Engagements donnés

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont assortis d'engagements de respect de ratios financiers sur les comptes annuels au 31 août :

- endettement net consolidé sur fonds propres consolidés ≤ 1
- endettement net consolidé sur EBITDA consolidé ≤ 3

Trigano satisfait à ces conditions au 31/08/2016.

Par ailleurs, pour garantir le remboursement de ces crédits, Trigano a consenti le nantissement de titres des filiales suivantes : Euro Accessoires, Trigano Remorques, Trigano VDL et Trigano MDC.

Note 12 - Ventilation de l'effectif moyen

	2016	2015
Cadres	33	33
Employés	10	9
Total	43	42

Note 13 - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

La 3^{ème} loi de finances rectificative 2012 en France a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Les instances comptables (note d'information du Collège de l'Autorité des Normes Comptables en date du 28 février 2013) ont précisé les modalités d'évaluation et de comptabilisation du CICE. Ainsi, le CICE peut être reconnu en autres produits opérationnels courants, ou en minoration des charges de personnel. C'est ce dernier classement que Trigano a choisi d'appliquer.

Un produit de 51 k€ a été enregistré en résultat au titre du CICE au cours de l'exercice. Le montant de la créance inscrite au bilan dans le cadre de l'intégration fiscale est de 2 480 k€.

Ce crédit sera utilisé comme le prévoit l'article 244 quater C du CGI pour financer des investissements, de la recherche, des formations, des recrutements, de la prospection de nouveaux marchés, des efforts de transition écologiques et énergétiques, ou bien encore, d'améliorer le besoin en fonds de roulement.

Note 14 - Tableau des filiales et participations au 31 août 2016

Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication

Filiales et participations	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)
1. Filiales (détenues à + de 50%) :					
TRIGANO VDL	k€	7 000	48 386	100,00	7 232
TRIGANO SpA	k€	18 000	5 562	100,00	5 774
TRIGANO SERVICE	k€	60	16 506	100,00	2 770
TRIGANO MDC	k€	9 000	9 041	100,00	1 167
EURO ACCESSOIRES	k€	2 000	10 377	100,00	2 028
BENIMAR OCARSA	k€	60	8 612	100,00	6 061
AUTOSTAR	k€	1 000	(5 673)	97,33	1 372
ARCA CAMPER	k€	120	(285)	100,00	(287)
MECANOREM	k€	830	(1 045)	100,00	(728)
TRIGANO DEUTSCHLAND GmbH und Co KG	k€	7 500	(25 576)	100,00	305
AUTO-TRAIL	k£	200	19 230	100,00	10 900
DELWYN ENTERPRISES Ltd	k£	160	9 098	100,00	1 693
PERIGORD VDL	k€	150	7 203	100,00	1 950
TROIS SOLEILS	k€	20	3 562	100,00	243
RULQUIN	k€	1 000	4 985	99,99	427
TRIGANO REMORQUES	k€	1 000	13 920	100,00	873
ECIM	k€	100	6 111	100,00	643
TRIGANO JARDIN	k€	7 667	(574)	100,00	805
CARAVANES LA MANCELLE	k€	10	(970)	100,00	(358)
GROVE PRODUCTS Ltd	k£	-	3 162	100,00	697
OCS RECREATIE	k€	16	4 101	100,00	1 181
GAUPEN-HENGER EIENDOM	kkr	100	13 282	100,00	2 959
GAUPEN-HENGER	kkr	100	44 563	100,00	5 826
LIDER	k€	123	13 733	100,00	2 503
BRUAND DEVELOPPEMENT	k€	200	1 041	75,00	266
LUANO CAMP	k€	1 500	5 415	60,00	2 681
2. Participations (détenues à - de 50%) :					
LOISIRS FINANCE	k€	10 000	24 922	49,00	3 435

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations

Filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus				
- brute	80 523	92 005	4 715	-
- nette	75 094	81 763	4 715	-
Montant des prêts et avances accordés	-	-	-	-
Montant des cautions et avals donnés	-	-	-	-
Montant des dividendes encaissés	1 900	10 916	-	-

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

	2012	2013	2014	2015	2016
en euros					
I - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	86 964 916	86 964 916	82 310 250	82 310 250	82 310 250
b) Nombre des actions ordinaires existantes	20 429 740	20 429 740	19 336 269	19 336 269	19 336 269
c) Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
II - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	9 039 987	9 156 862	8 362 008	8 166 164	8 582 100
b) Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	41 312 913	9 249 868	9 771 039	12 480 423	22 196 890
c) Impôts sur les bénéfices	2 099 418	(252 870)	(1 097 111)	1 945 889	3 790 557
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	25 501 594	(1 533 135)	(2 130 643)	5 895 311	16 112 705
f) Résultat distribué	6 138 199	-	-	5 772 493	13 406 918
III - Résultats par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,92	0,47	0,56	0,54	0,95
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,25	(0,08)	(0,11)	0,30	0,83
c) Dividende attribué à chaque action	0,30	0,00	0,00	0,30	0,70
IV - Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	37	37	45	42	43
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	2 804 579	2 803 964	3 092 587	3 141 553	3 214 727
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale et oeuvres sociales)	1 224 584	1 283 503	1 391 418	1 389 284	1 455 703

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Trigano, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « 3 – Immobilisations financières » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous nous sommes assurés de la pertinence des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations comptables et du caractère raisonnable des évaluations en résultant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 19 décembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

BM&A

Ernst & Young Audit

Pascal de Rocquigny

Aymeric de La Morandière

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 255-86 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Paris La Défense, le 19 décembre 2016.

Les Commissaires aux Comptes

BM&A

Ernst & Young Audit

Pascal de Rocquigny

Aymeric de La Morandière

Déclaration établie en application de l'article 222-3 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Nous attestons qu'à notre connaissance :

- les comptes au 31 août 2016 de Trigano sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ;
- le rapport du Directoire présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. Le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce comporte une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 19 décembre 2016

François Feuillet
Président du Directoire

Michel Freiche
Directeur général

Assemblée Générale du 9 janvier 2017

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Mixte du 9 janvier 2017

Résolutions du ressort de l'Assemblée délibérant sous forme ordinaire

Première résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2016, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations qu'ils traduisent, faisant ressortir un bénéfice de 16 112 705,31 €.

L'assemblée générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, ainsi que l'impôt supporté à raison de ces charges mentionné au rapport du Directoire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2016, faisant ressortir un bénéfice net de 89 658 k€. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

Troisième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes en application des articles L. 225-86 et L. 225-90 du Code de commerce, approuve purement et simplement les conclusions dudit rapport et ratifie l'ensemble des opérations qui y sont énoncées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	€ 16 112 705,31
Majoré du report à nouveau antérieur	€ 42 918 118,86
Total à affecter	€ 59 030 824,17
Aux comptes suivants :	
Dividendes (1€ par action)	€ 19 336 269,00
Report à nouveau	€ 39 694 555,17
Total affecté	€ 59 030 824,17

Le dividende de 1€ par action sera mis en paiement le 16 janvier 2017 ; il est précisé que ce dividende est éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Nb d'actions composant le capital	Dividende	
		Brut	Avoir fiscal
31/08/2013	20 429 740 actions	-	
31/08/2014	19 336 269 actions	0,30	Eligible à l'abattement de 40% (art. 158 3-2° CGI)
31/08/2015	19 336 269 actions	0,70	Eligible à l'abattement de 40% (art. 158 3-2° CGI)

Cinquième résolution

L'assemblée générale fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice 2017 à 120 000 €.

Sixième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise, pour une durée de treize mois, ledit Directoire, avec faculté de subdélégation, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce, du Titre IV du livre II du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, ainsi que des instructions d'application du règlement n°596/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 16 avril 2014 à acheter ou faire acheter des actions de la société en vue :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AFEI reconnue par l'AMF ;
- de consentir des options d'achat d'actions aux dirigeants de la société et de ses filiales, aux conditions prévues par la loi ;
- de les annuler ;
- de tout autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'Autorité des Marchés Financiers ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

L'assemblée fixe le prix maximum d'achat de chaque action à 100 euros et fixe le nombre maximum d'actions à acquérir à 1 900 000 actions soit 9,83 % du capital représentant un montant maximum de 190 000 000 €.

L'acquisition, la cession ou le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tous les moyens, notamment sur le marché de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, et à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur. La part pouvant être réalisée par négociations de blocs n'est pas limitée et pourra représenter la totalité du programme.

L'assemblée décide d'annuler l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 5 janvier 2016, transférée au Directoire par l'assemblée générale du 26 juillet 2016, pour la partie non utilisée.

Tous pouvoirs sont conférés au Directoire avec faculté de subdélégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation.

Le Directoire devra informer l'assemblée générale des opérations réalisées dans le cadre de cette autorisation conformément à la réglementation en vigueur.

Septième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Résolutions du ressort de l'Assemblée délibérant sous forme extraordinaire

Huitième résolution

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et conformément à l'article L 225-209 du Code de commerce, autorise le Directoire, à annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite maximum de 10 % du montant du capital par périodes de vingt-quatre (24) mois, les actions acquises par la société dans le cadre des autorisations qui lui ont été données, et à procéder à due concurrence à une réduction de capital social.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée générale.

L'assemblée confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdéléguer, à l'effet d'accomplir tous actes, formalités ou déclarations en vue de rendre définitives les réductions de capital qui pourraient être réalisées en vertu de la présente autorisation et à l'effet de modifier les statuts de la société.

L'assemblée décide d'annuler l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 5 janvier 2016, transférée au Directoire par l'assemblée générale du 26 juillet 2016, pour la partie non utilisée.